



7522-M010-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
NAV43 - NAV63 - G9256 -
G10360 - GG60360**

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants

**ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327
ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341
RAV.G9256.206244 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433
RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426
SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 - SPA.G0360.200396**

FR

TRADUCTION DES
INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy
Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

7522-M010-00 - Rév. n. 00 (11/2023)

SOMMAIRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE (ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327 - RAV.G9256.204264 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433) _	5	10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES _	21
		10.1 Branchement câble manipulateur	22
		10.2 Contrôle de l'huile de la centrale oléohydraulique	22
		10.3 Contrôle du sens de rotation du moteur	22
		10.4 Contrôles électriques	23
DESCRIPTION GÉNÉRALE (ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341 - RAVG0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426 - SPA.G0360.205919 - SPAG0360.200334 - SPA.G0360.200396) _____	7	11.0 COMMANDES _____	24
SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE _	9	11.1 Dispositif de commande (pour mo- dèles avec manipulateur avec connecteur)	24
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES (ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327 - RAV.G9256.204264 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433) _	10	11.2 Dispositif de contrôle avec transmis- sion Bluetooth (pour modèles avec manipulateur bluetooth)	25
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES (ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341 - RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426 - SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 - SPA.G0360.200396) _____	12	11.3 Manipulateur en air (standard pour certains modèles)	26
1.0 GÉNÉRALITÉS _____	14	12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT _____	27
1.1 Introduction _____	14	12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus	27
2.0 DESTINATION D'EMPLOI _____	14	12.2 Opérations préliminaires	28
2.1 Préparation du personnel préposé _____	14	12.3 Préparation de la roue	28
3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ _____	15	12.4 Blocage de la roue	29
3.1 Risques résiduels _____	16	12.5 Fonctionnement du bras porte-outils	31
4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES _____	16	12.5.1 Rotation outils	31
4.1 Normes générales de sécurité _____	17	12.5.2 Extraction/insertion ensemble outils	31
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT _____	18	12.6 Pneus tubeless _____	32
6.0 DÉBALLAGE _____	18	12.6.1 Décollage des talons	32
7.0 DÉPLACEMENT _____	19	12.6.2 Démontage	33
8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL _____	19	12.6.3 Montage	34
8.1 Position de travail _____	19	12.7 Pneus avec chambre à air _____	37
8.2 Aire d'installation _____	19	12.7.1 Décollage des talons	37
8.3 Éclairage _____	20	12.7.2 Démontage	37
9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE _	20	12.7.3 Montage	38
9.1 Système d'ancrage _____	20	12.8 Roues avec tringle _____	41
		12.8.1 Décollage des talons et démontage	41
		12.8.2 Montage	43
		13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE _____	44
		13.1 Remplacement câble manipulateur (pour modèles avec manipulateur avec connecteur)	46
		14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉ- NIENTS ÉVENTUELS _____	47

15.0 DONNÉES TECHNIQUES	49
15.1 Données techniques électriques	49
15.2 Données techniques mécaniques	50
15.3 Dimensions	51
16.0 MISE DE CÔTÉ	55
17.0 MISE À LA FERRAILLE	55
18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE	55
19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS	55
Table A - Schéma électrique	56
Table B - Schéma oléohydraulique (pour les modèles ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327 - RAV.G9256.206244 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433)	61

Table C - Schéma oléohydraulique (pour les modèles ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200341 - RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200426 - SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 - SPA.G0360.200396)	62
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

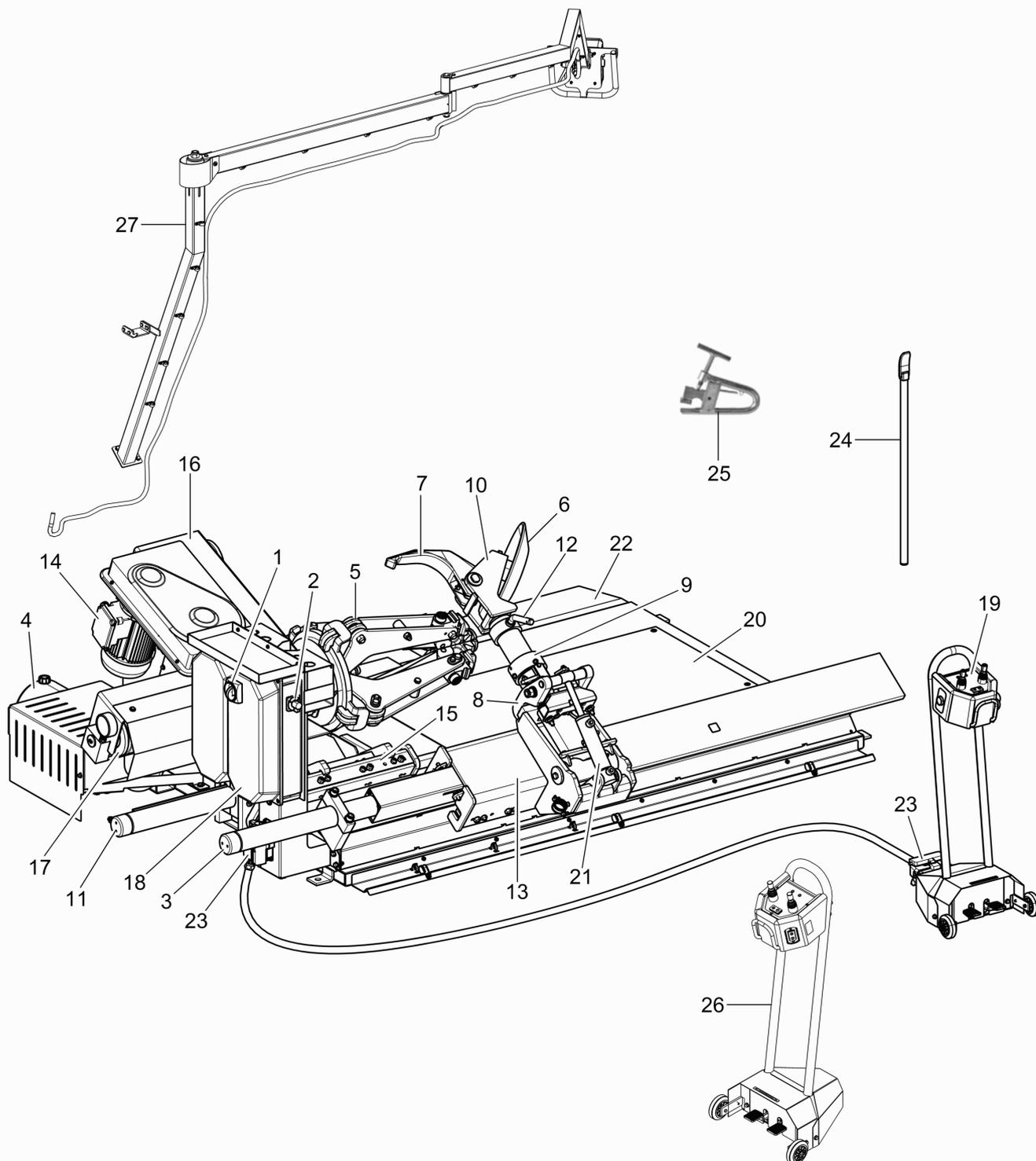
Table D - Schéma oléohydraulique (pour les modèles ROT.N6315.200310 - RAV.G0360.200358 - SPA.G0360.200334)	63
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	64
-------------------------------------------------------	-----------

CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY	65
--------------------------------------------------------	-----------

Caractéristiques / Accessoires	Modèle														
	ROT.N4315.201812	ROT.N4315.200464	ROT.N4315.200327	ROT.N6315.201836	ROT.N6315.200310	ROT.N6315.200341	RAV.G9256.206244	RAV.G9256.200372	RAV.G9256.200433	RAV.G0360.206237	RAV.G0360.200358	RAV.G0360.200426	SPA.G0360.205919	SPA.G0360.200334	SPA.G0360.200396
Manipulateur avec connecteur	●			●			●			●			●		
Manipulateur bluetooth		●			●			●			●			●	
Manipulateur en air			●			●			●			●			●

● = standard

DESCRIPTION GÉNÉRALE
Fig. 1
**(ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327 -
RAV.G9256.204264 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433)**


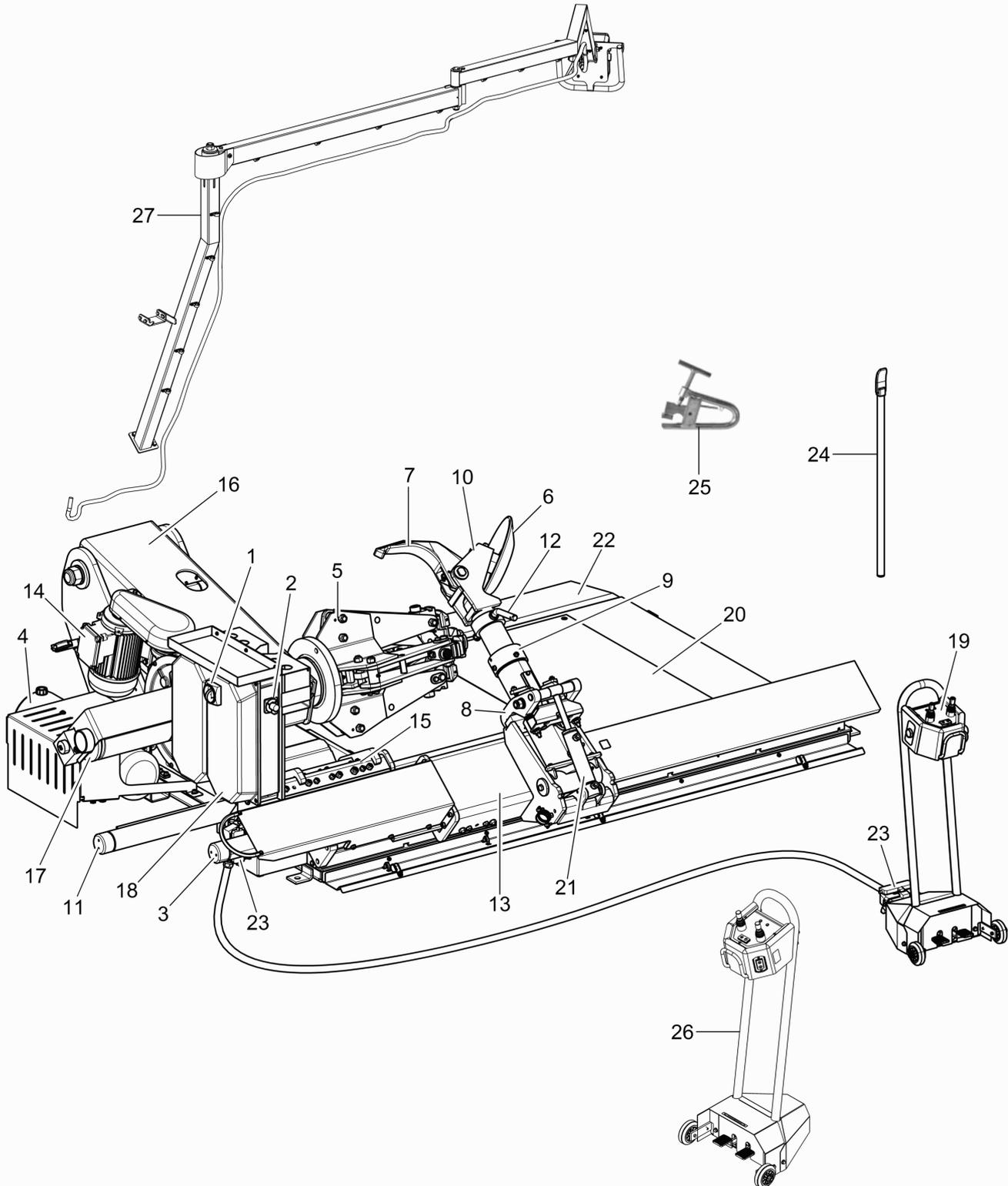
LÉGENDE (Fig. 1)

- | | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 – Interrupteur général | 16 – Bras mandrin à mâchoires |
| 2 – Sélecteur 1-0-2 de commande vitesse mandrin à mâchoires | 17 – Cylindre ouverture/fermeture mandrin à mâchoires |
| 3 – Cylindre translation chariot outils | 18 – Tableau électrique |
| 4 – Distributeur hydraulique | 19 – Unité de commande (pour modèles avec manipulateur avec connecteur) |
| 5 – Mandrin à mâchoires | 20 – Plate-forme |
| 6 – Rouleau décolle-pneus | 21 – Cylindre déblocage bras porte-outils |
| 7 – Outil à cliquet | 22 – Rampe |
| 8 – Cliquet | 23 – Connecteurs équipement -manipulateur (pour modèles avec manipulateur avec connecteur) |
| 9 – Bras porte-outils | 24 – Levier longue "A" |
| 10 – Ensemble outils | 25 – Étau |
| 11 – Cylindre translation chariot mandrin à mâchoires | 26 – Unité de commande (pour modèles avec manipulateur bluetooth) |
| 12 – Levier de positionnement ensemble outils | 27 – Manipulateur en air (standard pour certains modèles) |
| 13 – Chariot outils | |
| 14 – Moteur rotation mandrin à mâchoires | |
| 15 – Chariot mandrin à mâchoires | |

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Fig. 2

(ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341 -
RAVG0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426 -
SPA.G0360.205919 - SPAG0360.200334 - SPA.G0360.200396)



LÉGENDE (Fig. 2)

- | | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 – Interrupteur général | 16 – Bras mandrin à mâchoires |
| 2 – Sélecteur 1-0-2 de commande vitesse mandrin à mâchoires | 17 – Cylindre ouverture/fermeture mandrin à mâchoires |
| 3 – Cylindre translation chariot outils | 18 – Tableau électrique |
| 4 – Distributeur hydraulique | 19 – Unité de commande (pour modèles avec manipulateur avec connecteur) |
| 5 – Mandrin à mâchoires | 20 – Plate-forme |
| 6 – Rouleau décolle-pneus | 21 – Cylindre déblocage bras porte-outils |
| 7 – Outil à cliquet | 22 – Rampe |
| 8 – Cliquet | 23 – Connecteurs équipement -manipulateur (pour modèles avec manipulateur avec connecteur) |
| 9 – Bras porte-outils | 24 – Levier longue "A" |
| 10 – Ensemble outils | 25 – Étau |
| 11 – Cylindre translation chariot mandrin à mâchoires | 26 – Unité de commande (pour modèles avec manipulateur bluetooth) |
| 12 – Levier de positionnement ensemble outils | 27 – Manipulateur en air (standard pour certains modèles) |
| 13 – Chariot outils | |
| 14 – Moteur rotation mandrin à mâchoires | |
| 15 – Chariot mandrin à mâchoires | |

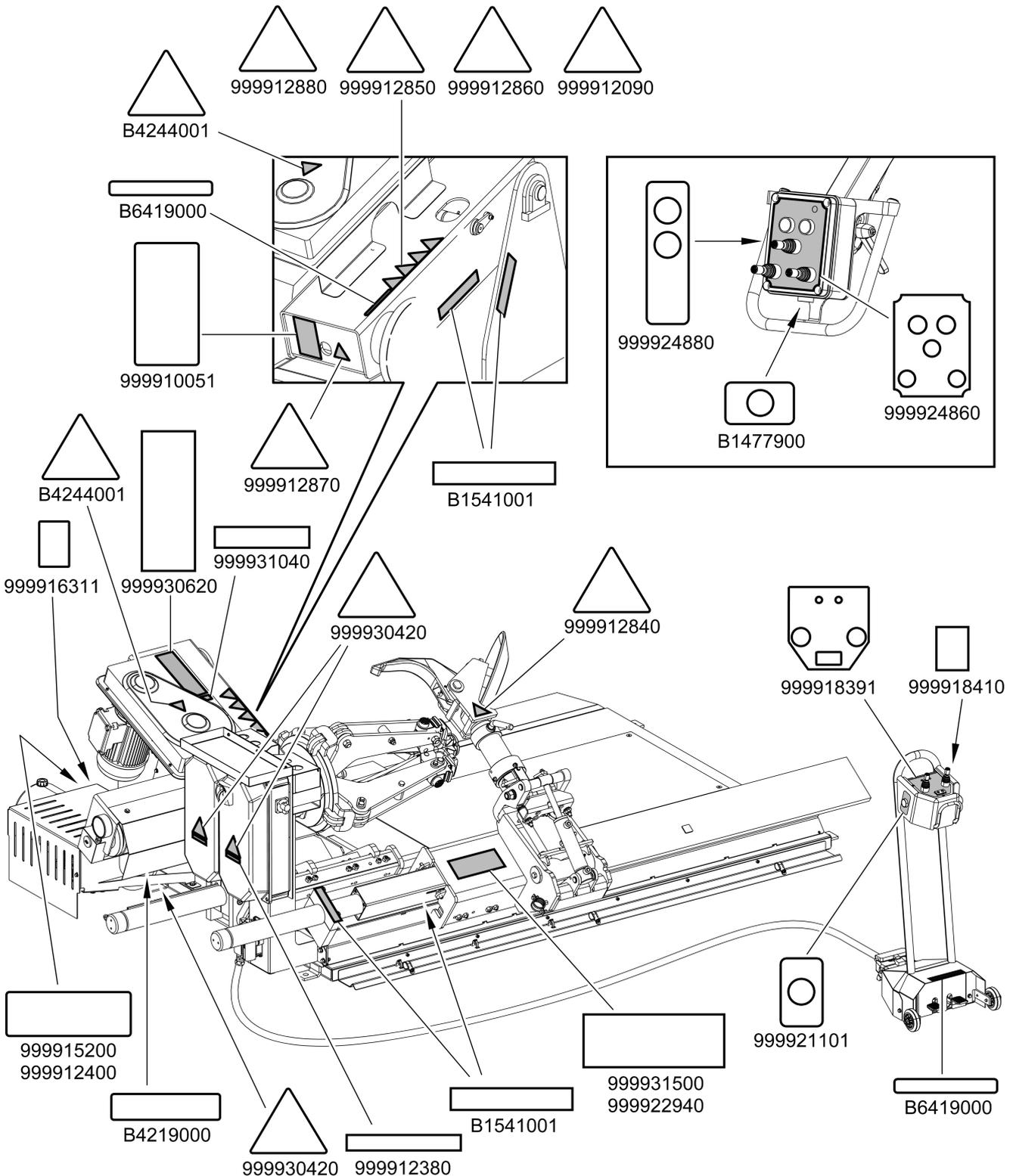
SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).
	Danger! Faire très attention.

Symboles	Description
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.
	Danger d'écrasement et choc (arbre porte-outils).
	Danger de chute du pneu.

**TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES
(ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327 -
RAV.G9256.204264 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433)**

Fig. 3



Codification des plaques

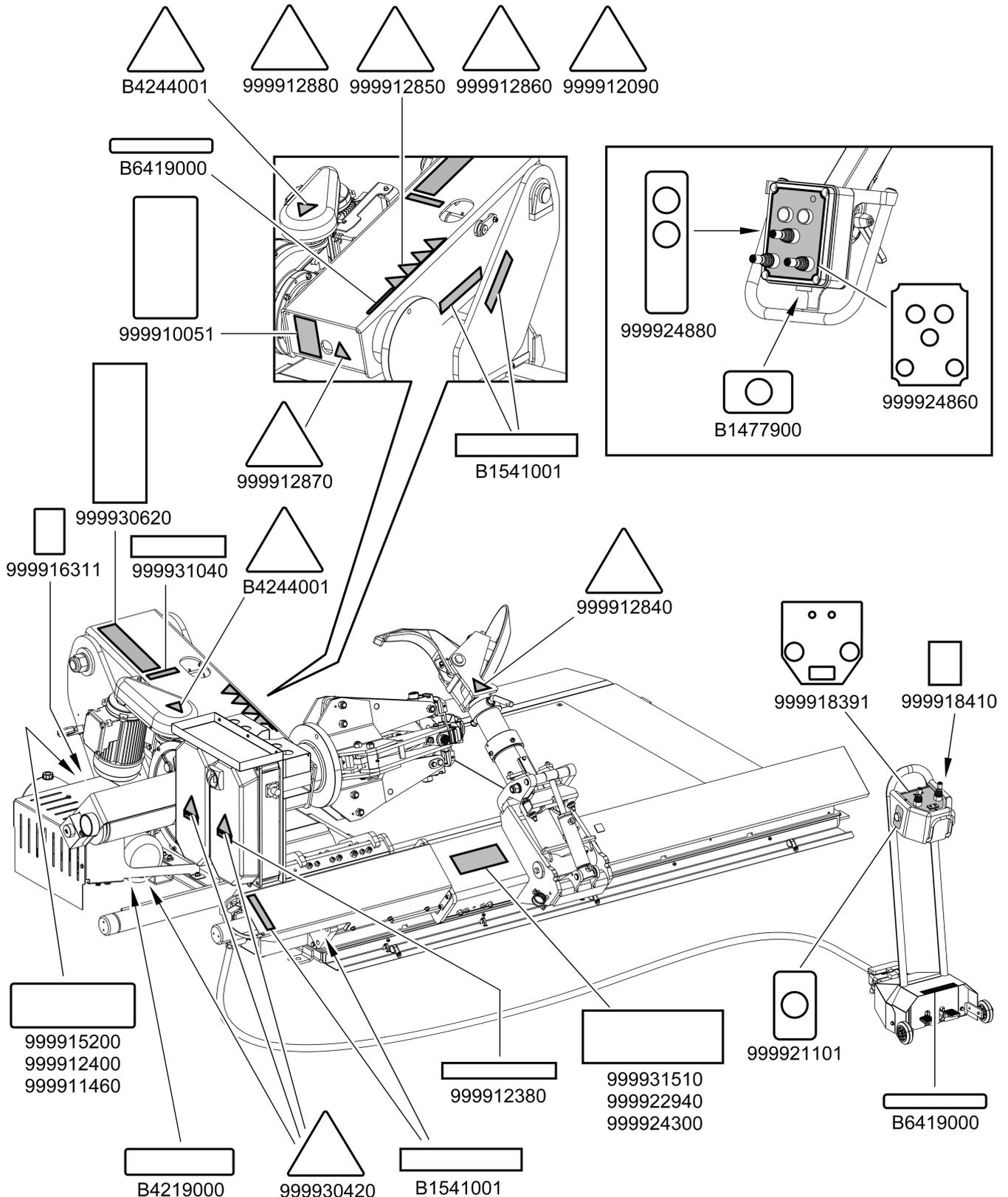
B1477900	<i>Plaquette double vitesse manipulateur en air (pour modèles avec manipulateur en air)</i>
B1541001	<i>Plaquette de danger</i>
B4219000	<i>Plaquette rotation moteur</i>
B4244001	<i>Plaquette danger parties en rotation</i>
B6419000	<i>Plaquette rotation</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999912090	<i>Plaquette danger 6</i>
999912380	<i>Plaquette tension 400 V - 3 Ph - 50 Hz</i>
999912400	<i>Plaquette matricule (pour le modèle RAV.G9256.206244 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433)</i>
999912840	<i>Plaquette danger 1</i>
999912850	<i>Plaquette danger 2</i>
999912860	<i>Plaquette danger 3</i>
999912870	<i>Plaquette danger 4</i>
999912880	<i>Plaquette danger 5</i>
999915200	<i>Plaquette matricule (pour le modèle ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327)</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999918391	<i>Plaquette manipulateur (pour modèles avec manipulateur avec connecteur et manipulateur bluetooth)</i>
999918410	<i>Plaquette mandrin à mâchoires (pour modèles avec manipulateur avec connecteur et manipulateur bluetooth)</i>
999921101	<i>Plaquette double vitesse (pour modèles avec manipulateur avec connecteur et manipulateur bluetooth)</i>
999922940	<i>Plaquette Ravaglioli horizontale (pour le modèle RAV.G9256.206244 - RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433)</i>
999924860	<i>Plaquette commandes en air (pour modèles avec manipulateur en air)</i>
999924880	<i>Plaquette rotation outil (pour modèles avec manipulateur en air)</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>
999930620	<i>Plaquette logo Rotary (pour le modèle ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327)</i>
999931040	<i>Plaquette "Engineered by Butler" (pour le modèle ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327)</i>
999931500	<i>Plaquette équipement (pour le modèle ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - ROT.N4315.200327)</i>



EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES
(ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341 -
RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426 -
SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 - SPA.G0360.200396)

Fig. 4



Codification des plaques

B1477900	<i>Plaquette double vitesse manipulateur en air (pour modèles avec manipulateur en air)</i>
B1541001	<i>Plaquette de danger</i>
B4219000	<i>Plaquette rotation moteur</i>
B4244001	<i>Plaquette danger parties en rotation</i>
B6419000	<i>Plaquette rotation</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999911460	<i>Plaquette matricule Space (pour le modèle SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 - SPA.G0360.200396)</i>
999912090	<i>Plaquette danger 6</i>
999912380	<i>Plaquette tension 400 V - 3 Ph - 50 Hz</i>
999912400	<i>Plaquette matricule Rav (pour le modèle RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426)</i>
999912840	<i>Plaquette danger 1</i>
999912850	<i>Plaquette danger 2</i>
999912860	<i>Plaquette danger 3</i>
999912870	<i>Plaquette danger 4</i>
999912880	<i>Plaquette danger 5</i>
999915200	<i>Plaquette matricule (pour le modèle ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341)</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999918391	<i>Plaquette manipulateur (pour modèles avec manipulateur avec connecteur et manipulateur bluetooth)</i>
999918410	<i>Plaquette mandrin à mâchoires (pour modèles avec manipulateur avec connecteur et manipulateur bluetooth)</i>
999921101	<i>Plaquette double vitesse (pour modèles avec manipulateur avec connecteur et manipulateur bluetooth)</i>
999922940	<i>Plaquette Ravaglioli horizontale (pour le modèle RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200358 - RAV.G0360.200426)</i>
999924300	<i>Plaquette logo Space (pour le modèle SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 - SPA.G0360.200396)</i>
999924860	<i>Plaquette commandes en air (pour modèles avec manipulateur en air)</i>
999924880	<i>Plaquette rotation outil (pour modèles avec manipulateur en air)</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>
999930620	<i>Plaquette logo Rotary (pour les modèles ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341)</i>
999931040	<i>Plaquette "Engineered by Butler" (pour les modèles ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341)</i>
999931510	<i>Plaquette équipement (pour les modèles ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - ROT.N6315.200341)</i>



EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.



QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.

Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT, la SÉCURITÉ DE L'EMPLOI et DE L'ENTRETIEN.**



GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.



LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDICUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté ce démonte-pneus ! Le démonte-pneus a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un motoréducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système de pompe hydraulique pour gérer le blocage et le mouvement des cylindres hydrauliques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ». L'équipement **N'EST PAS** destinée à être utilisée pour le gonflage des pneus.



CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.



ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

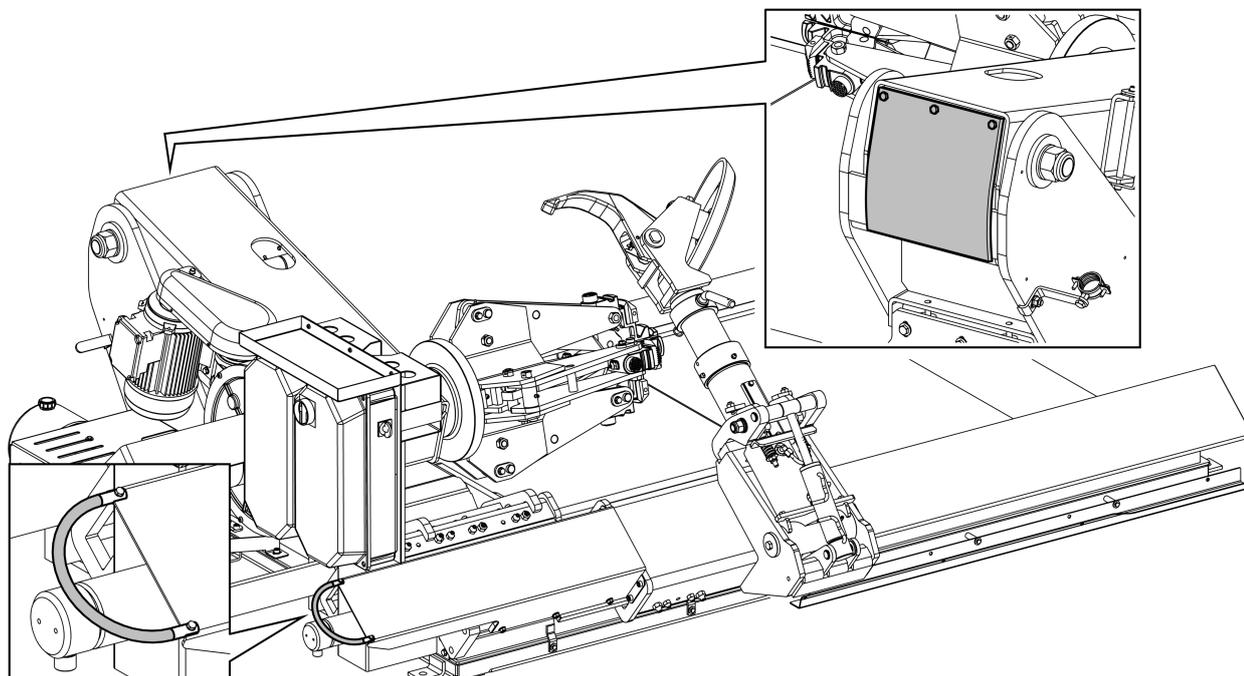
- **commandes « exigeant la présence de l'opérateur »** (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande) ;
- **disposition logique des commandes :**
Il sert pour éviter des erreurs dangereux de l'opérateur ;
- **interrupteur magnétothermique** sur la ligne d'alimentation du moteur du distributeur hydraulique : permet d'éviter la surchauffe du moteur en cas de usage intensif ;
- **soupapes de retenue pilotées** sur :
 - ouverture des griffes mandrin à mâchoires ;
 - soulèvement du bras mandrin à mâchoires ;
 - retournée bras porte-outils.Ces clapets sont installés pour éviter que de pertes accidentelles d'huile puissent provoquer des mouvements non souhaités aux griffes (et par conséquent la chute de la roue), à l'outil à cliquet ou au bras du mandrin à mâchoires ;



AUCUNE INTERVENTION DE VARIATION OU CALIBRAGE DE LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT DES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMUM OU DU LIMITEUR DE PRESSION DANS LE CIRCUIT HYDRAULIQUE N'EST PERMISE.

- **fusibles** sur la ligne d'alimentation électrique du moteur du mandrin à mâchoires ;
- **Débranchement automatique de l'alimentation** en ouverture du tableau électrique ;
- **moteur auto-freinant mandrin à mâchoires ;**
- **Protections fixes et abris.**
Il se trouve sur la machine quelques protections de type fixe qui sont destinées à éviter des risques potentiels d'écrasement, de coupure et de compression.
Telles protections ont été réalisées après l'estimation des risques et après avoir évalué toutes les situations opérationnelles de l'équipement.
Ces protections peuvent être vues dans la **Fig. 5** qui suit.

Fig. 5



3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumise à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 3 et 4**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laisser l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. **PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ.** Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpeller le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.
- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.
L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 8**.
Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.
- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.
L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.



L'ÉQUIPEMENT OPÈRE AVEC UN FLUIDE HYDRAULIQUE EN PRESION. ASSUREZ-VOUS QUE TOUS LES RACCORDS ET TUYAUX SONT EXEMPTS DE FUITES ET EN BON ÉTAT, LES FUITES SOUS PRESION PEUVENT CAUSER DES BLESSURES GRAVES.



MAINTENEZ TOUJOURS LES COMMANDES HYDRAULIQUES EN POSITION NEUTRE.

5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT



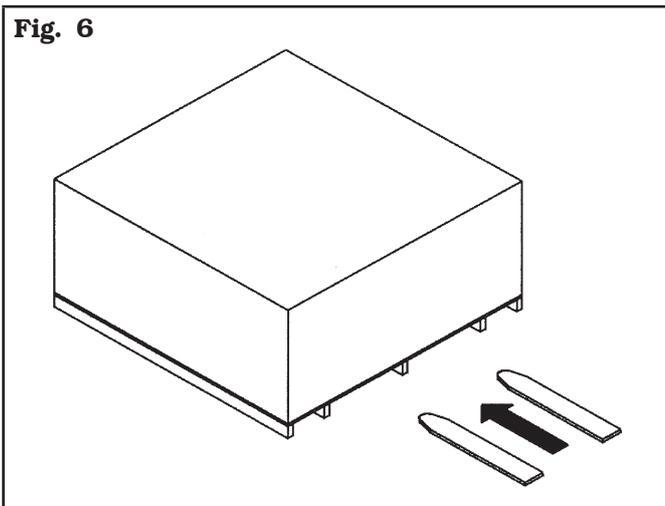
LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (VOIR PARAGRAPHE DES « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est fourni complètement monté, emballé dans une boîte en carton.

Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou chariot gerbeur.

Soulever l'emballage comme indiqué dans la **Fig. 6** (fourches insérées au centre pour assurer une correcte distribution des poids).

Fig. 6



6.0 DÉBALLAGE



AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur). Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ils doivent être tenus recueillis et écoulés selon les règles en vigueur, à l'exception de la palette, qui pourrait être réutilisée pour des déplacements suivants de l'équipement.



LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

7.0 DÉPLACEMENT

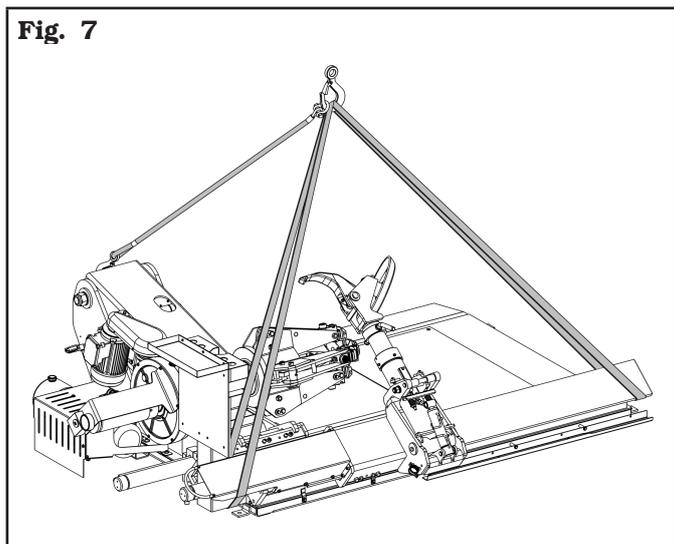
Dans le cas où l'équipement devrait être déplacé.



Dans le cas où l'équipement devrait être déplacé de son emplacement de travail habituel à un autre, son transport doit être effectué suivant les instructions indiquées ci-dessous.

- Protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (pluribol-carton).
- Ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever.
- Mettre le mandrin à mâchoires dans la position tout à fait basse et au centre de l'équipement pour garantir un équilibre correct du chargement.
- Amener le chariot porte-outil à la fin de la course vers le mandrin à mâchoires.
- Débrancher toutes les sources d'alimentation de l'équipement.
- Élinguer à l'aide de trois courroies suffisamment longues (au moins 300 cm - 118") et ayant une portée correspondant au moins au poids de l'équipement (voir Fig. 7).
- Soulever et transporter au moyen d'un dispositif approprié et adéquatement dimensionné.

Fig. 7



8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

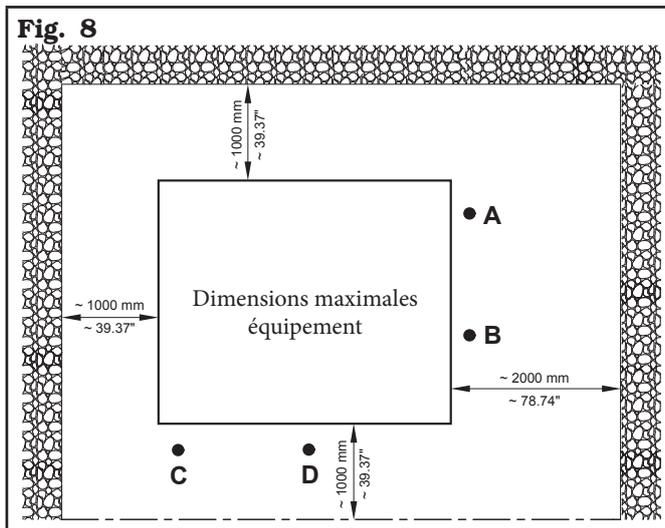
8.1 Position de travail

Sur les Fig. 8 il est possible de repérer les positions de fonctionnement A, B, C, D qui seront rappelées pendant la description des phases opérationnelles de l'équipement.

Les positions A et B sont considérées les principales pour le montage et le démontage du pneumatique et pour le blocage de la roue sur le mandrin à mâchoires alors que les positions C et D sont les meilleures pour suivre les opérations de décollage des talons et démontage du pneumatique.

En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

8.2 Aire d'installation



L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 8**). Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure. L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints. La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).

La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.

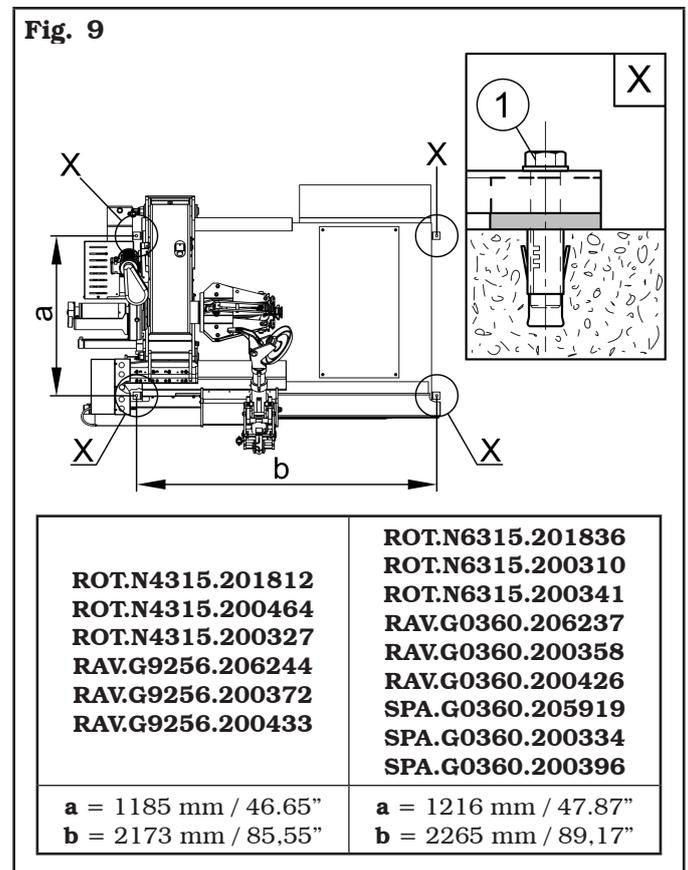
9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE



TOUTE OPÉRATION DE MONTAGE OU DE RÉGLAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

9.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plat, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la **Fig. 9**.



- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 9 réf. 1**) avec une tige filetée M12 (UNC 1/2-13) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes.

10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).



L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.

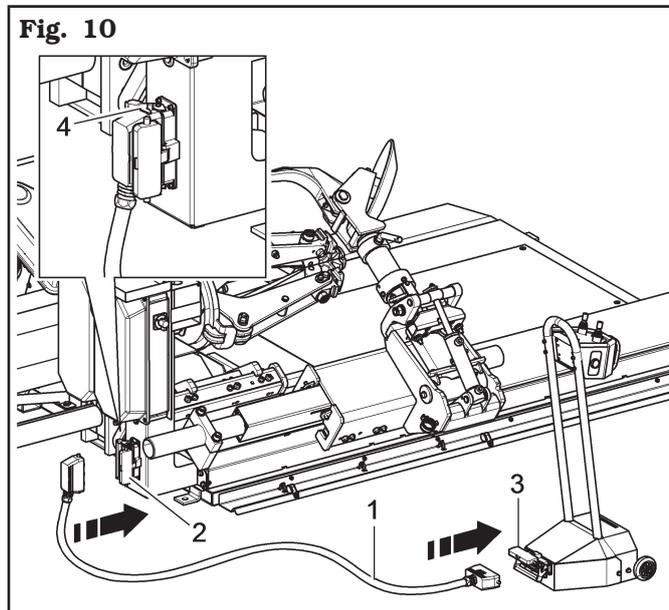


LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Alimentation moteur	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation triphasé, moteur à 2 vitesses	IEC 309	400 V	16 A	3 Pôles + Sol	IP 44

10.1 Branchement câble manipulateur

Branchez le câble avec connecteurs (Fig. 10 réf. 1) à la prise de l'équipement (Fig. 10 réf. 2) et à celle du manipulateur (Fig. 10 réf. 3), comme indiqué sur la figure.



APRÈS AVOIR BRANCHÉ LE CÂBLE, POUR ÉVITER QU'IL NE SOIT DÉCONNECTÉ PAR INADVERTANCE PENDANT LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT, ASSUREZ-VOUS DE LE VERROUILLER À L'AIDE DU DISPOSITIF FOURNI (FIG. 10 RÉF. 4).

10.2 Contrôle de l'huile de la centrale oléohydraulique



LA CENTRALE OLÉOHYDRAULIQUE SERA FOURNIE SANS HUILE HYDRAULIQUE, PAR CONSÉQUENT, S'ASSURER DE REMPLIR LE RÉSERVOIR PRÉVU À CET EFFET AVEC UNE QUANTITÉ INDICATIVE D'HUILE DE 5 LITRES (1,3 GALLONS) ET EN FAISANT TOUJOURS ATTENTION À NE PAS LE FAIRE DÉBORDER DU RÉSERVOIR.

L'HUILE HYDRAULIQUE À UTILISER DOIT AVOIR UN GRADE DE VISCOSITÉ ADAPTÉ AUX TEMPÉRATURES MOYENNES DU PAYS D'INSTALLATION, ET EN PARTICULIER:

- GRADE DE VISCOSITÉ 32 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE VA DE 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F) ;
- GRADE DE VISCOSITÉ 46 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DÉPASSE LES +30 °C (+86 °F)).

10.3 Contrôle du sens de rotation du moteur

Une fois que le branchement électrique est terminé, alimenter l'équipement au moyen de l'interrupteur principal. S'assurer que la rotation du moteur du distributeur hydraulique se passe dans la direction indiquée par la flèche (Fig. 11 réf. B), visible sur la calotte du moteur électrique. Si la rotation se passe en sens inverse, il est nécessaire d'arrêter immédiatement l'équipement et pourvoir à une inversion des phases à l'intérieur de la connexion de la fiche pour rétablir le sens de rotation correct.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAÎNE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE.

10.4 Contrôles électriques



AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre l'équipement en marche au moyen de l'interrupteur général (**Fig. 11 réf. A**).

Pour les modèles avec manipulateur bluetooth

Ensuite déplacer le levier (**Fig. 13 réf. H**) en sens horizontal ou vertical : la DEL rouge (**Fig. 13 réf. B**) s'allumera.

Après quelques secondes la DEL vert s'allume (**Fig. 13 réf. A**). Donc relâcher le levier (**Fig. 13 réf. H**).

À la fin, la DEL vert (**Fig. 13 réf. A**) clignote, en indiquant que l'équipement est prête pour le fonctionnement.



LORSQU'UNE COMMANDE EST ACTIONNÉE, LA DEL VERT (FIG. 13 RÉF. A) RESTE FIXE ET IL RETOURNERA À CLIGNOTER DÈS QU'IL EST RELÂCHÉ.

Si pendant les opérations la DEL rouge s'allume (**Fig. 13 réf. B**) avec l'extinction de la DEL vert, il faut recharger les batteries de commande par la prise appropriée pour charger les batteries, située sous la commande (**Fig. 13 réf. M**).

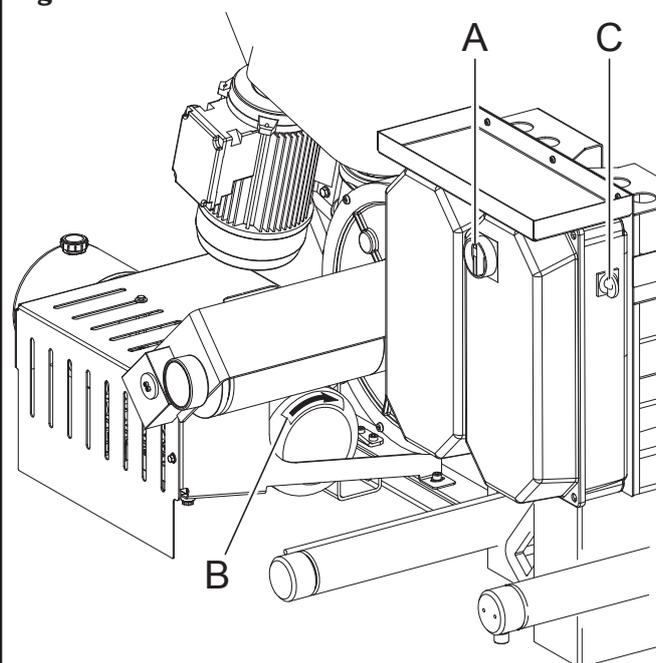
Pour tous les modèles

L'équipement est doté d'un dispositif qui interrompt la communication entre la commande et le tableau électrique, après plus de six heures de la dernière commande effectuée. Dans ce cas, il suffit de répéter les opérations d'allumage décrites dans le chapitre « Contrôles Électriques ».



UNE FOIS TERMINÉES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE FAIRE UN CONTRÔLE DE TOUTES LES FONCTIONS DE L'ÉQUIPEMENT.

Fig. 11



LÉGENDE

- A – Interrupteur général
- B – Sens de rotation moteur distributeur
- C – Sélecteur 1-0-2 de commande vitesse mandrin à mâchoires

11.0 COMMANDES

11.1 Dispositif de commande (pour modèles avec manipulateur avec connecteur)

Le commande (manipulateur) peut être mit en mouvement selon la nécessité de la position de l'opérateur. Il est recommandé de placer la commande dans la zone exempte de tout objet afin d'avoir une vision claire et complète de la zone opérationnelle.



VÉRIFIER L'ABSENCE DES PERSONNES OÙ OBJETS CACHÉS DU CHAMP VISUEL DE L'OPÉRATEUR DE L'ENCOMBREMENT DE LA ROUE (SPÉCIALEMENT S'ELLE EST DE GRANDES DIMENSIONS).

Le « levier **A** » a quatre positions opérationnelles à action maintenue :

- levier vers droite ou gauche, respectivement, pour commander la translation du chariot mandrin à mâchoires à droite ou à gauche ;
- levier vers le haut ou vers le bas, respectivement, pour commander la montée et la descente du bras mandrin à mâchoires.

La « pédale **B** » commande la rotation dans le sens horaire et anti-horaire du mandrin à mâchoires.

Le « poussoir **C** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il tourne la tête porte-outils dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre (derrière l'outil).

Le « poussoir **D** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il tourne la tête porte-outils dans le sens des aiguilles d'une montre (derrière l'outil).

Le « poussoir **E** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande l'ouverture du mandrin à mâchoires.

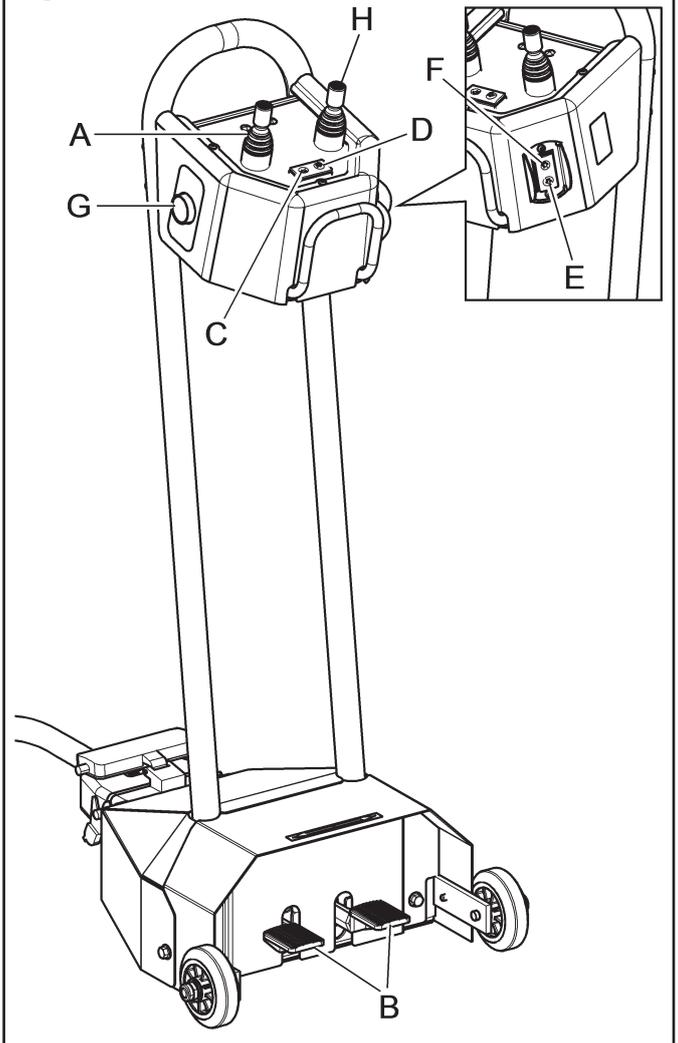
Le « poussoir **F** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande la fermeture du mandrin à mâchoires.

Le « poussoir **G** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé en combinaison avec le déplacement latéral du levier « **A** » ou « **H** » il double respectivement la vitesse de translation du chariot mandrin à mâchoires et du chariot porte-outils.

Le « levier **H** » a quatre positions opérationnelles à action maintenue :

- levier vers droite ou gauche, respectivement, pour commander la translation du chariot porte-outils à droite ou à gauche ;
- levier vers le haut ou vers le bas, respectivement, pour abaisser ou soulever respectivement le bras porte-outils.

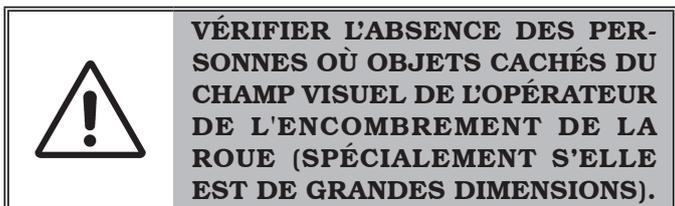
Fig. 12



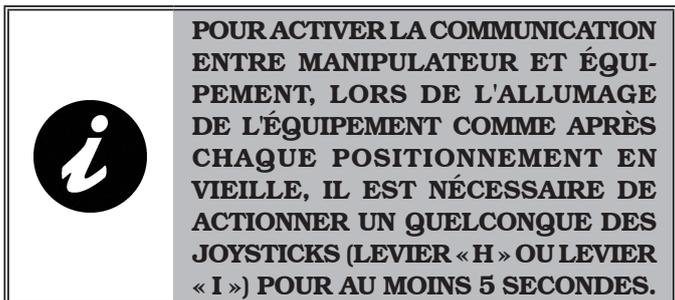
LE MANIPULATEUR NE DOIT PAS ÊTRE PLACÉ OÙ STAGNE L'EAU.

11.2 Dispositif de contrôle avec transmission Bluetooth (pour modèles avec manipulateur bluetooth)

Le commande (manipulateur) peut être mit en mouvement selon la nécessité de la position de l'opérateur. Il est recommandé de placer la commande dans la zone exempte de tout objet afin d'avoir une vision claire et complète de la zone opérationnelle.



Si la DEL vert « **A** » clignote, il indique la position d'attente de l'équipement. En actionnant n'importe quelle commande, l'équipement se redémarre et elle est prête à fonctionner. Pendant le fonctionnement la DEL « **A** » est allumé fixe. La DEL rouge « **B** » allumé et la DEL vert « **A** » éteint indiquent que les batteries du manipulateur sont déchargées et il est nécessaire de les recharger pour continuer à travailler.



Le « poussoir **C** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il tourne la tête porte-outils dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre (derrière l'outil).

Le « poussoir **D** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il tourne la tête porte-outils dans le sens des aiguilles d'une montre (derrière l'outil).

Le « poussoir **E** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande l'ouverture du mandrin à mâchoires.

Le « poussoir **F** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il commande la fermeture du mandrin à mâchoires.

Le « poussoir **G** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé en combinaison avec le déplacement latéral du levier « **I** » ou « **H** » il double respectivement la vitesse de translation du chariot mandrin à mâchoires et du chariot porte-outils.

Le « levier **H** » a quatre positions opérationnelles à action maintenue :

- levier vers droite ou gauche, respectivement, pour commander la translation du chariot porte-outils à droite ou à gauche ;
- levier vers le haut ou vers le bas, respectivement, pour abaisser ou soulever respectivement le bras porte-outils.

Le « levier **I** » a quatre positions opérationnelles à action maintenue :

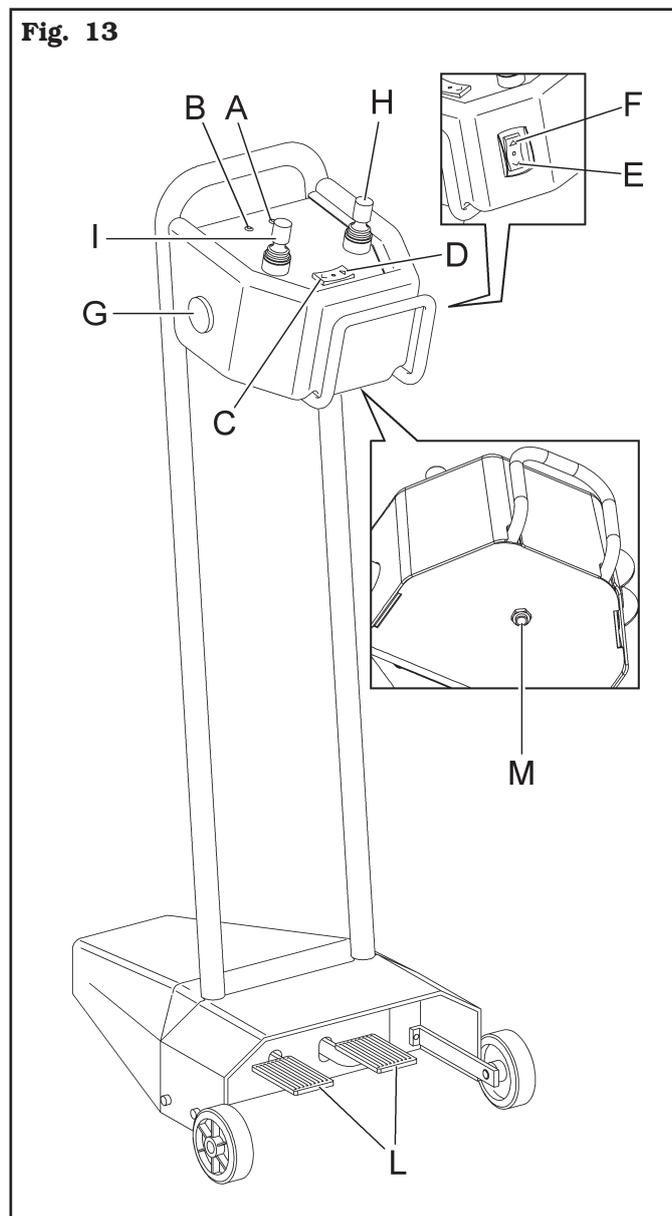
- levier vers droite ou gauche, respectivement, pour commander la translation du chariot mandrin à mâchoires à droite ou à gauche ;
- levier vers le haut ou vers le bas, respectivement, pour commander la montée et la descente du bras mandrin à mâchoires.

La « pédale **L** » commande la rotation dans le sens horaire et anti-horaire du mandrin à mâchoires.

En actionnant n'importe quelle commande, l'équipement se redémarre et il est prête à fonctionner et la DEL « **A** » clignotera.



Fig. 13



11.3 Manipulateur en air (standard pour certains modèles)

Le commande (manipulateur) peut être mit en mouvement selon la nécessité de la position de l'opérateur. Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 3**) en position **A**, à action maintenue, commande la montée du bras porte-outils.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 1**) en position **B**, à action maintenue, commande la montée du chariot mandrin à mâchoires.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 1**) en position **C**, à action maintenue, commande la descente du bras du chariot mandrin à mâchoires.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 1**) en position **D**, à action maintenue, commande le déplacement à droite du chariot mandrin à mâchoires.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 3**) en position **E**, à action maintenue, commande le déplacement à droite du chariot porte-outils.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 1**) en position **F**, à action maintenue, commande le déplacement à gauche du chariot mandrin à mâchoires.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 3**) en position **G**, à action maintenue, commande le déplacement à gauche du chariot porte-outils.

Le déplacement du levier (**Fig. 14 réf. 3**) en position **H**, à action maintenue, commande la descente du bras porte-outils.

Le « **poussoir P** » a une position à action maintenue et pressé en combinaison avec le mouvement horizontal des leviers **3** et/ou **1**, redouble la vitesse de translation du chariot porte-outils et/ou du chariot mandrin à mâchoires. En appuyant sur le poussoir « **P** » en combinaison avec le mouvement vertical du levier « **1** » redouble la vitesse de montée où de descente du chariot mandrin à mâchoires.

Le « **levier 2** » a deux positions à action maintenue : levier vers la droite (**Réf. O**) ou la gauche (**Réf. Q**), commande respectivement la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre du mandrin à mâchoires.

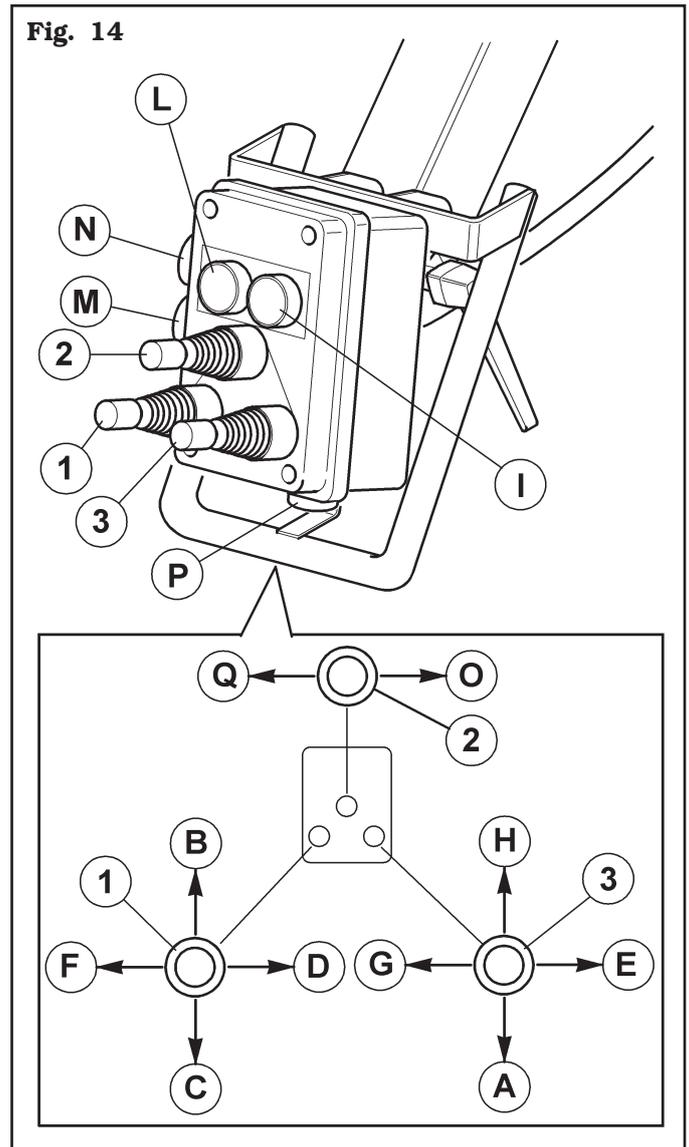
Le « **poussoir I** » a une position à actionnement maintenu, et lorsqu'il est pressé, il commande l'ouverture du mandrin à mâchoires.

Le « **poussoir L** » a une position à actionnement maintenu, et lorsqu'il est pressé, il commande la fermeture du mandrin à mâchoires.

Le « **poussoir M** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il tourne la tête porte-outils dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre (derrière l'outil).

Le « **poussoir N** » a une position à action maintenue, et lorsqu'il est pressé, il tourne la tête porte-outils dans le sens des aiguilles d'une montre (derrière l'outil).

Fig. 14



12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
 - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
 - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la chambre à air ou de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT.

SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE.

SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.



UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE L'OUTIL À CLIQUET ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE.

UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON.

CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE.

NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.

12.2 Opérations préliminaires

Compte tenu de la structure du démonte-pneus et de son usage, l'opérateur doit traiter roues/pneus de grand diamètre (jusqu'à 2360 mm / 93" pour modèles ROT.N4315.201812, ROT.N4315.200464, ROT.N4315.200327, RAV.G9256.206244, RAV.G9256.200372 et RAV.G9256.200433 et jusqu'à 2700 mm / 106" pour modèles ROT.N6315.201836, ROT.N6315.200310, ROT.N6315.200341, RAV.G0360.206237, RAV.G0360.200358, RAV.G0360.200426, SPA.G0360.205919, SPA.G0360.200334 et SPA.G0360.200396) et avec une masse très grande (jusqu'à 2300 kg / 5070 lbs pour modèles ROT.N4315.201812, ROT.N4315.200464, ROT.N4315.200327, RAV.G9256.206244, RAV.G9256.200372 et RAV.G9256.200433 et jusqu'à 2600 kg / 5732 lbs pour modèles ROT.N6315.201836, ROT.N6315.200310, ROT.N6315.200341, RAV.G0360.206237, RAV.G0360.200358, RAV.G0360.200426, SPA.G0360.205919, SPA.G0360.200334 et SPA.G0360.200396).

Il faut faire très attention dans la manutention des roues en s'aidant des autres opérateurs qualifiés et avec le correct habillement.



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE DES PNEUMATIQUES, IL EST POSSIBLE DE REDOUBLER LA VITESSE DE ROTATION DE L'AUTO-CENTREUR, EN AGISSANT SUR LE SÉLECTEUR (FIG. 11 RÉF. C).

IL EST CONSEILLÉ D'ADOPTER UNE BASSE VITESSE POUR ROUES DE GRAND DIAMÈTRE ET POIDS. EN PLUS, IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUMATIQUES POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.

12.3 Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.



ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPAPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

- Vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base.
- Vérifier le point de blocage de la jante.

12.4 Blocage de la roue



EN RAISON DES DIMENSIONS ET DU POIDS DE LA ROUE/DU PNEU, ON A BESOIN D'UN DEUXIÈME OPÉRATEUR QUI MAINTIENNE LA ROUE EN POSITION VERTICALE, AFIN DE GARANTIR LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLES.



AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 500 kg (1102 lbs). IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN CHARIOT ÉLÉVATEUR OU UNE GRUE.



VEILLER A CE QUE LE BLOCAGE DE LA JANTE SOIT PARFAITEMENT EXÉCUTÉ ET QUE LA PRISE SOIT BIEN SURE, AFIN D'ÉVITER LA CHUTE DE LA ROUE AU COURS DES OPÉRATIONS DE MONTAGE OU DE DÉMONTAGE.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

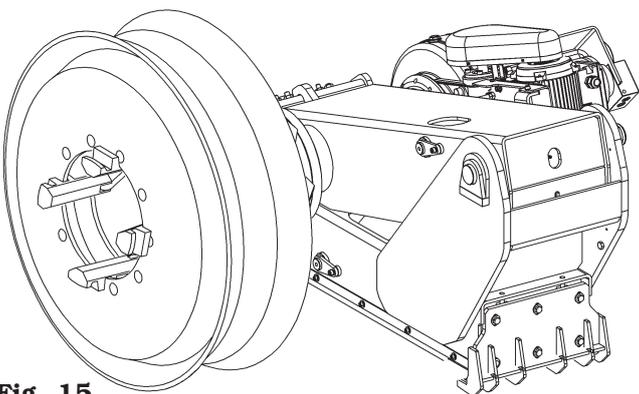
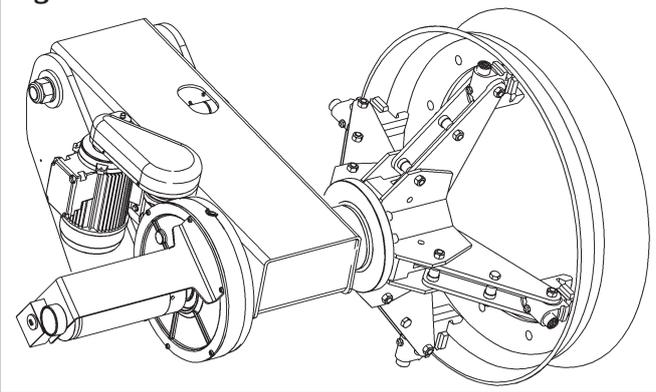


Fig. 15

Blocage sur le trou central

Fig. 16



Blocage sur le bord de jante



LE MOUVEMENT D'OUVERTURE/FERMETURE DU MANDRIN À MÂCHOIRES PEUT PRODUIRE UN DANGER D'ÉCRASEMENT, DE COUPE ET DE COMPRESSION. PENDANT LA PHASE DE BLOCAGE/DÉBLOCAGE DE LA ROUE, ÉVITER QUE LES PARTIES DU CORPS ENTRENT EN CONTACT AVEC LES PARTIES EN MOUVEMENT.

Toutes les roues doivent être bloquées de l'intérieur. Le blocage sur la bride centrale doit toujours être considéré comme étant le plus sûr.



QUANT AUX ROUES DOTÉES DE JANTES À CREUX, BLOQUER LA ROUE EN SORTE QUE LE CREUX SE TROUVE SUR LE CÔTÉ EXTÉRIEUR PAR RAPPORT AU MANDRIN À MÂCHOIRES.

Au cas où il ne serait pas possible de bloquer la jante dans le voile, il est conseillé d'effectuer le blocage sur le bord à proximité du voile.



EN CE QUI CONCERNE LE BLOCAGE DE ROUES DOTÉES DE JANTES EN ALLIAGE, ON PEUT DISPOSER DE GRIFFES SUPPLÉMENTAIRES DE PROTECTIONS QUI PERMETTENT DE TRAVAILLER SUR LES JANTES SANS LES ABÎMER. LES GRIFFES DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE ENCLENCHÉES À BAÏONNETTE SUR LES GRIFFES NORMALES DU MANDRIN À MÂCHOIRES.

Pour procéder au blocage de la roue, suivre les instructions suivantes :

- porter en position de « hors travail » le bras porte-outil (**Fig. 19 réf. 1**) manuellement ou à l'aide des commandes appropriées selon le modèle de démonte-pneus sur lequel on est en train de travailler ;
- mettre la roue en position verticale sur le plateau de l'équipement ;
- déplacer le chariot mandrin vers le pneu jusqu'à insérer les bras autocentreurs dans la jante ;
- régler l'ouverture de l'auto-centreur par la commande « ouverture/fermeture » (**Fig. 12 et 13 réf. E/F et Fig. 14 réf. I/L**) selon le type de jante à bloquer ;
- en agissant sur le levier (**Fig. 12 réf. A, Fig. 13 réf. I et Fig. 14 réf. 1**) positionner le mandrin coaxial avec le centre de la roue, de façon à ce que les extrémités de la griffe frôlent le bord de la jante ;
- actionner la commande (**Fig. 12 e 13 réf. E et Fig. 14 réf. I**) jusqu'au blocage complet de la roue ;
- vérifier soit que la jante soit bloquée et centrée correctement, soit que la roue soit soulevée du plateau de l'équipement pour éviter le glissement de la jante elle-même pendant les opérations suivantes.

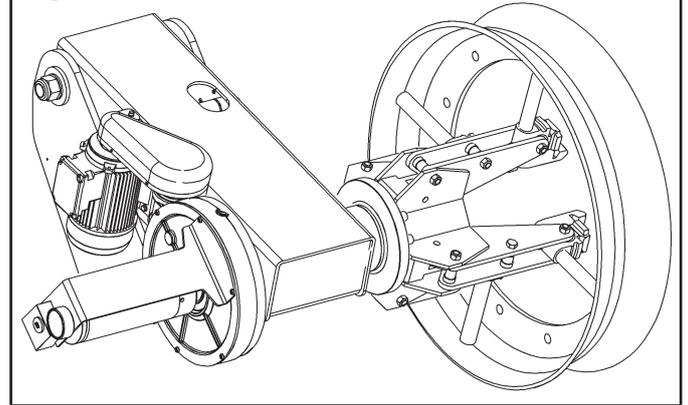


INSISTER SUR LA COMMANDE POUR LE BLOCAGE DE LA JANTE JUSQU'ATTEINDRE LA PRESSION MAXIMUM DE SERVICE (160-180 bar / 2320-2610 psi), VÉRIFIER PAR LE MANOMÈTRE PRÉVU.



**PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE DES PNEUMATIQUES, IL EST POSSIBLE DE REDOUBLER LA VITESSE DE ROTATION DE L'AUTO-CENTREUR, EN AGISSANT SUR LE SÉLECTEUR (FIG. 11 RÉF. C).
IL EST CONSEILLÉ D'ADOPTER UNE BASSE VITESSE POUR ROUES DE GRAND DIAMÈTRE ET POIDS. EN PLUS, IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUMATIQUES POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.**

Fig. 17



Blocage avec rallonges

Si la jante dépasse 42" en le point de blocage, utilisez les rallonges appropriées fournies avec le démonte-pneu. Pour éviter des endommagements ou égratignures sur les jantes à alliage léger, il est conseillé d'utiliser les griffes appropriées fournies en option au démonte-pneus.



À LA FIN DES OPERATIONS DE MONTAGE/ DEMONTAGE DU PNEUMATIQUE NE PAS LAISSER LA ROUE BLOQUEE SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES ET DE TOUTE FAÇON NE LA LAISSER JAMAIS SANS SURVEILLANCE.



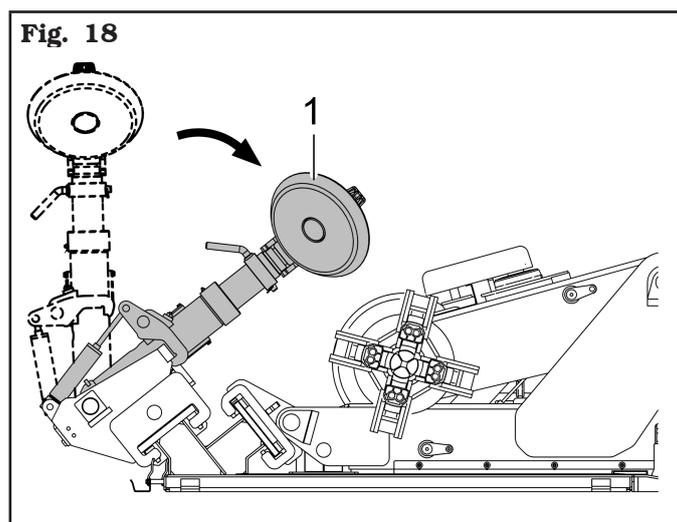
**PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE DES PNEUMATIQUES, IL EST POSSIBLE DE REDOUBLER LA VITESSE DE ROTATION DE L'AUTO-CENTREUR, EN AGISSANT SUR LE SÉLECTEUR (FIG. 11 RÉF. C).
IL EST CONSEILLÉ D'ADOPTER UNE BASSE VITESSE POUR ROUES DE GRAND DIAMÈTRE ET POIDS. EN PLUS, IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUMATIQUES POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.**

12.5 Fonctionnement du bras porte-outils

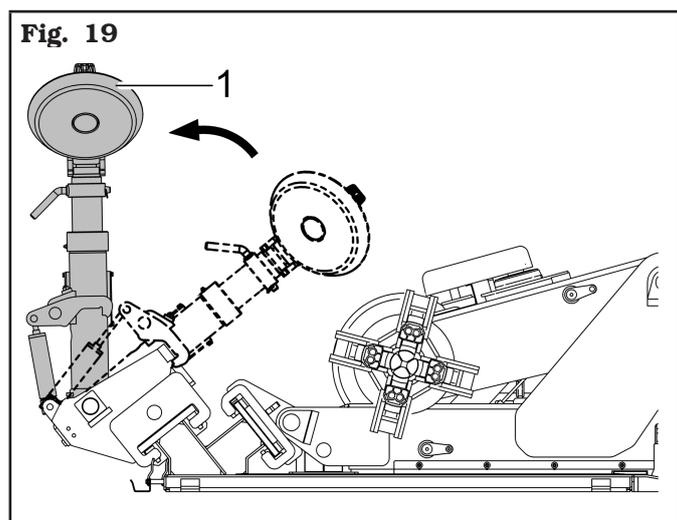
Le bras porte-outils peut maintenir, pendant les phases de travail, deux positions stables et plus précisément :

- 1) position de « service » ;
- 2) position « hors service ».

En « position de service » (**Fig. 18 réf. 1**) le bras porte-outils se trouve abaissé vers le mandrin à mâchoires et dans cette position il doit effectuer les différentes opérations de décollage des talons, le démontage et le montage du pneu.



En position « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) le bras porte-outils se trouve en position verticale et il doit être porté dans cette position chaque fois que son usage n'est pas demandé et pour se porter d'un côté à l'autre du pneumatique pendant les différentes phases de travail.



Le bras porte-outil se déplace de la position « hors service » à la position « service » ou par un cylindre hydraulique.

DANS LA POSITION DE TRAVAIL, LES CLIQUETS DE SECURITE (FIG. 1 ET 2 RÉF. 8) DOIVENT ÊTRE FIXÉS AU CHARIOT OUTIL (FIG. 1 ET 2 RÉF. 13).

Pour déplacer de la place de la position de « travail » à la position de « hors service », le bras porte-outils se déplace avec la commande à partir du manipulateur qui actionne le cylindre (**Fig. 1 et 2 réf. 25**).

Le bras porte-outil se déplace de la position « hors service » à la position « service » ou par un cylindre hydraulique.

12.5.1 Rotation outils

La rotation de 180° de la tête porte-outils se produit automatiquement avec la commande à partir du manipulateur (**Fig. 12 et 13 réf. C et D et Fig. 14 réf. M et N**).

12.5.2 Extraction/insertion ensemble outils

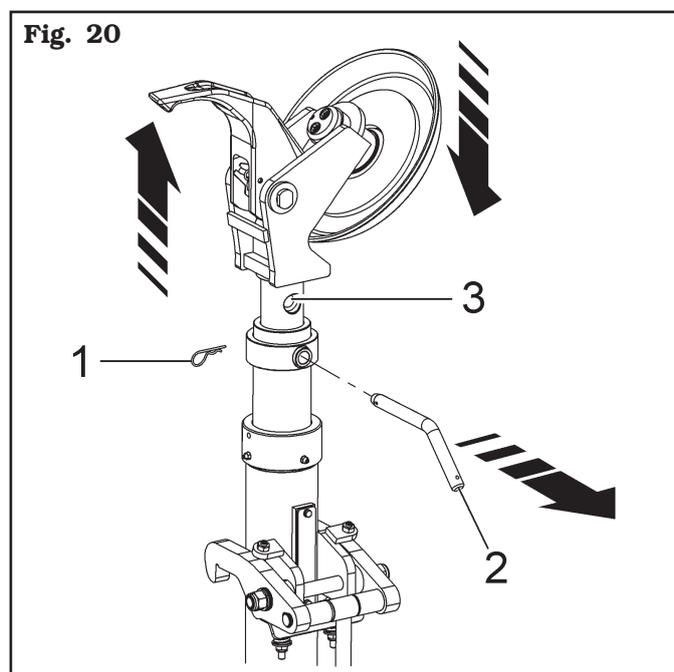
La tête porte-outils a deux positions de travail.

LES OPÉRATIONS DÉCRITES PAR LA SUITE, DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES AVEC LA TÊTE PORTE-OUTILS EN POSITION « HORS SERVICE ».

Pour passer d'une position à l'autre il faut enlever la goupille de sécurité (**Fig. 20 réf. 1**) et extraire manuellement le levier (**Fig. 20 réf. 2**). Soulever ou abaisser manuellement la tête porte-outils jusqu'à faire coïncider parfaitement les trous de blocage (**Fig. 20 réf. 3**).

PENDANT L'OPÉRATION D'ABAISSEMENT DE LA TÊTE PORTE-OUTILS, ACCOMPAGNER LA TÊTE-MÊME VERS LE BAS AVEC LA MAIN QUI EST RESTÉE LIBRE.

Lorsque la nouvelle position est atteinte, il est nécessaire d'enfiler de nouveau le levier (**Fig. 20 réf. 2**) dans le trou approprié et remonter la goupille de sécurité (**Fig. 20 réf. 1**).



12.6 Pneus tubeless

12.6.1 Décollage des talons



NE JAMAIS INSERER AUCUNE PARTIE DU CORPS ENTRE L'ENSEMBLE OUTILS ET LE PNEUMATIQUE.



PENDANT TOUTES LES OPERATIONS DE MONTAGE/DEMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTROLER QUE LA PRESSION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

1. Bloquer la roue sur le mandrin à mâchoires, comme indiqué au paragraphe ci-dessus ;
2. enlever tous les poids d'équilibrage de la jante. Retirer la soupape et laisser sortir l'air du pneu ;
3. se mettre dans la position de travail **C** (Fig. 8) ;
4. abaissez le bras porte-outils en position de fonctionnement (cliquet de sécurité accroché) (Fig. 18) ;



TOUJOURS VERIFIER QUE LE BRAS EST BIEN ACCROCHÉ AU CHARIOT.

5. positionner comme indiqué sur la Fig. 21 le rouleau décolle-pneus (Fig. 21 réf. 1) en agissant sur le manipulateur correspondant ; le profil externe de la jante (Fig. 21 réf. 2) doit effleurer le rouleau décolle-pneus ;

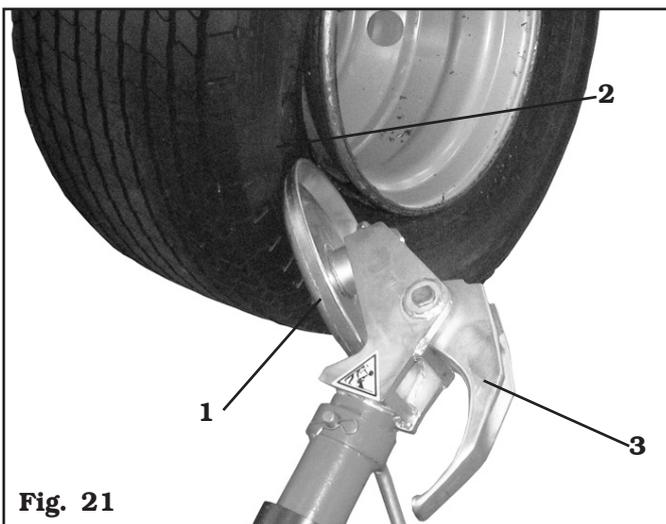


Fig. 21



LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEU NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESSION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.

6. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en même temps faire avancer vers l'intérieur la glissière porte-outils afin de pouvoir exécuter le décolage des talons du pneu. Continuer à tourner le mandrin à mâchoires de serrage, en lubrifiant abondamment la jante et le talon du pneu à l'aide du lubrifiant adéquat. En vue d'éviter toutes sortes de risque, effectuer les opérations de lubrification des talons, en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, si on travaille sur le côté extérieur ou dans le sens inverse si c'est sur le côté interne. L'avance du disque de décolage des talons doit être d'autant plus lent que l'adhérence du pneu sur la jante est supérieure ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

7. une fois exécuté le décolage des talons extérieur, éloigner le bras porte-outil en le mettant dans la position de « hors service » (Fig. 19 réf. 1) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-outils sur le côté interne de la roue, ensuite le remettre dans la « position de service » (Fig. 18 réf. 1) et le bloquer à l'aide du cliquet de sécurité prévu à cet effet.



PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-OUTILS AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.

8. tourner de 180° la tête porte-outils comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à disposer le disque de décolage des talons (Fig. 22 réf. 1) contre le bord de la jante (Fig. 22 réf. 2) ;
9. se mettre dans la position de travail **D** (Fig. 8) et refaire les opérations décrites aux points 5 et 6 jusqu'à obtenir le détalonnage complet du pneu.

Au cours de toutes les opérations de décolage des talons, il est conseillé de replier l'outil à crochet (Fig. 21 et Fig. 22 réf. 3) sur lui-même afin d'éviter des obstacles inutiles aux phases opérationnelles.

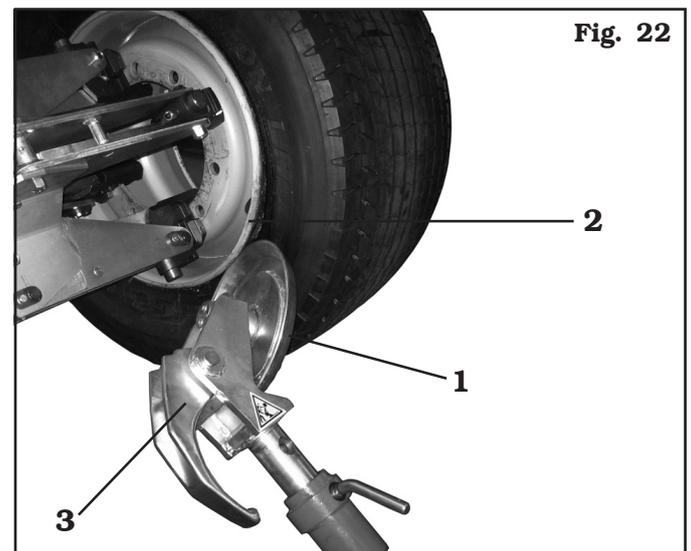


Fig. 22

12.6.2 Démontage



PENDANT TOUTES LES OPERATIONS DE MONTAGE/DEMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTROLER QUE LA PRESSION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

Le démontage de pneus tubeless peut se faire de deux façons :

1. si la roue ne présente pas de difficultés particulières en continuant l'opération de décollage des talons, il est possible de faire sortir complètement les talons de la jante. Le talon interne, poussé par le disque, appuie sur le talon externe jusqu'à obtenir le démontage complet (voir **Fig. 23**) ;



Fig. 23

2. si la roue est particulièrement dure, il est impossible d'agir en suivant la description au point 1. Il faudra donc procéder d'une façon différente, en utilisant l'outil à cliquet et en suivant le procédé décrit ci-dessous :

- se mettre dans la position de travail C (**Fig. 8**) ;
- positionner le bras porte-outils sur le côté extérieur de la roue et faire avancer l'outil à crochet, en l'introduisant entre la jante et le talon, jusqu'à ce qu'il soit ancré au talon même (voir **Fig. 24**) ;

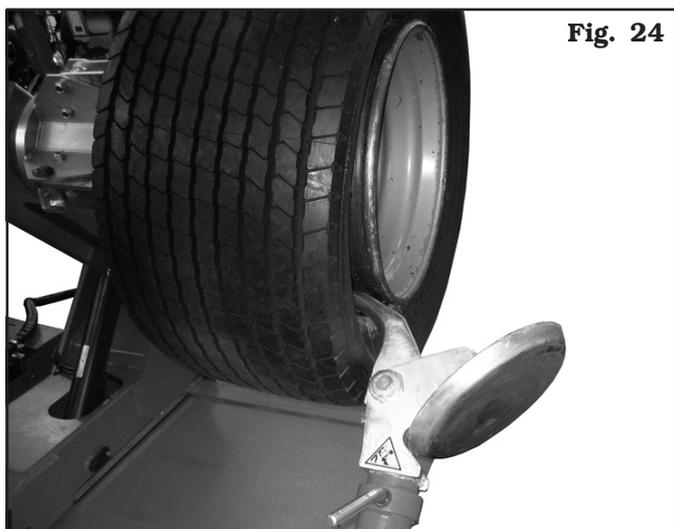


Fig. 24

- éloigner d'environ 4-5 cm (1.57" 1,97") la jante de l'outil à cliquet, de manière à éviter que le talon se décroche de l'outil même ;
- se mettre dans la position de travail A (**Fig. 8**) ;
- transférer l'outil à cliquet vers l'extérieur (**Fig. 25 réf. 2**) de manière à permettre une introduction aisée du levier (**Fig. 25 réf. 1**) entre la jante et le talon ; introduire le levier (**Fig. 25 réf. 1**) entre jante et talon vers la droite de l'outil à cliquet (**Fig. 25 réf. 2**) ;

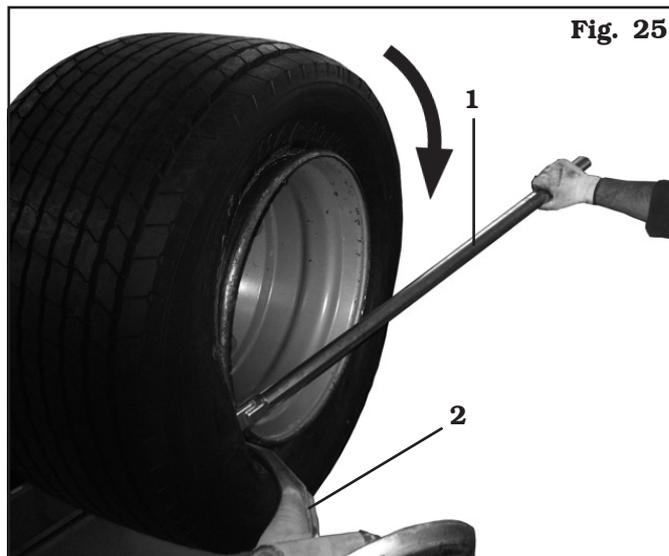


Fig. 25

- tout en maintenant la pression sur le levier, abaisser la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de l'outil à cliquet ;
- tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en tenant le levier (**Fig. 25 réf. 1**) enfoncé jusqu'à la sortie complète du talon ;
- une fois exécuté le décollage des talons extérieur, éloigner le bras porte-outil de la roue, le décrocher et le soulever en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-outils sur le côté interne de la roue, ensuite le remettre dans la « position de service » (**Fig. 18 réf. 1**) et le bloquer à l'aide du crochet de sécurité prévu à cet effet ;



PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-OUTILS AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS EST BIEN ACCROCHÉ AU CHARIOT.

- se mettre dans la position de travail **D** (**Fig. 8**) ;
- tourner la tête porte-outils de 180° pour pouvoir insérer l'outil à crochet (**Fig. 26 réf. 1**) entre le bord de la jante et le talon du pneumatique ;

Fig. 26



- éloigner d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil à cliquet, de manière à éviter que le talon se décroche de l'outil même ;
- se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 8**) ;
- transférer l'outil à crochet de manière à autoriser un enclenchement aisé du levier entre la jante et le talon à gauche de l'outil à cliquet lui-même. Tout en tenant le levier enfoncé, baisser la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") de l'outil à crochet, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à compléter le démontage du pneumatique.



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUS TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION À LA PROCÉDURE ET À LA ZONE AUTOUR DU DÉMONTE-PNEU.

12.6.3 Montage



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ D'APPROCHER LE PLUS POSSIBLE LA ROUE À L'EMBASE AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTRÔLER QUE LA PRESSION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

Le montage des pneus du type Tubeless est normalement effectué à l'aide du rouleau décolle-pneus ; si la roue est particulièrement difficile à monter, se servir de l'outil à crochet.

Avec rouleau décolle-pneus

Opérer de la façon suivante :

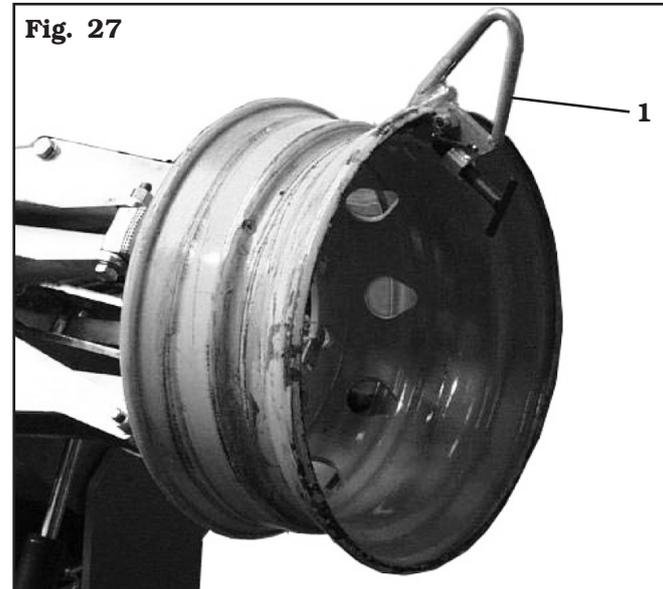
1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau de verrouillage talon (**Fig. 27 réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut comme indiqué sur la **Fig. 27** ;

Fig. 27

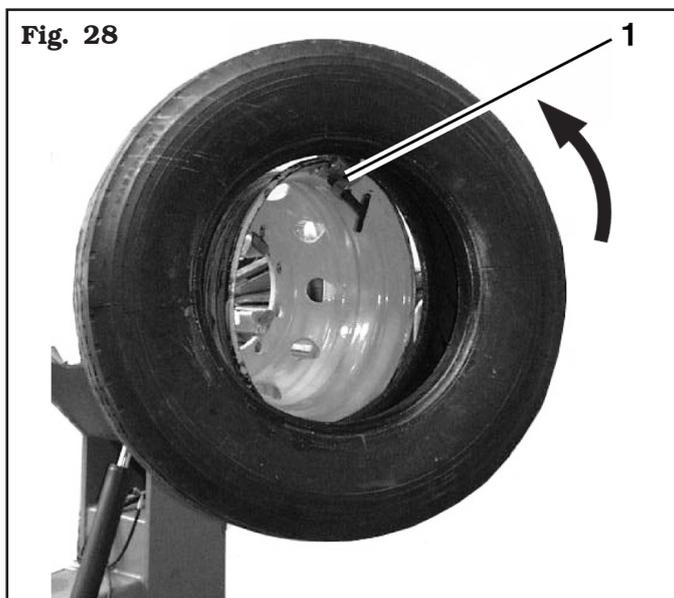




L'ÉTAU DE VERROUILLAGE TALON DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

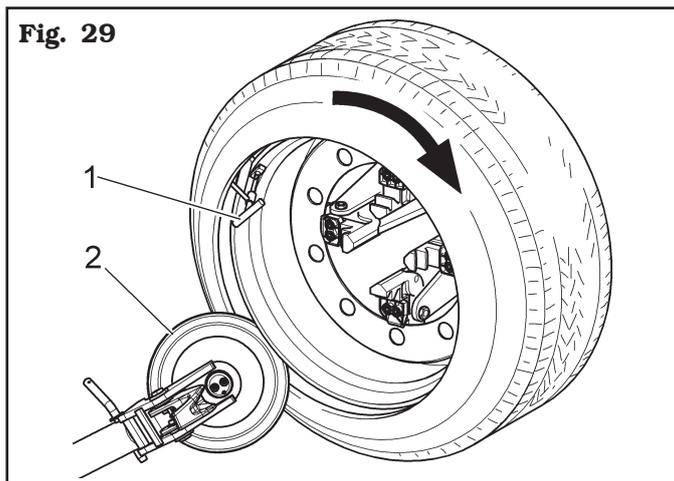
4. se mettre dans la position de travail **B** (Fig. 8) ;
5. abaissez complètement le bras du mandrin à mâchoires de serrage. Rouler le pneu sur la plate-forme et l'accrocher dans l'étau de verrouillage talon (Fig. 28 réf. 1) ;
6. soulever le bras du mandrin à mâchoires de verrouillage avec le pneu accroché et le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir Fig. 28) ;

Fig. 28



7. se mettre dans la position de travail **C** (Fig. 8) ;
8. positionner le rouleau de décollage des talons (Fig. 29 réf. 2) de manière à ce qu'il se situe à une distance d'environ 1,5 cm (0.59") du rebord de la jante. L'étau de verrouillage talon (Fig. 29 réf. 1) de montage se situe dans la position 11 heures. Tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à amener l'étau de verrouillage talon au point le plus bas (« 6 heures ») ;

Fig. 29



9. éloigner le rouleau décolle-pneus de la roue ;
10. enlever l'étau de verrouillage talon et le remonter dans la même position (« 6 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
11. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau de verrouillage talon à « 9 heures » ;
12. avancer avec le rouleau décolle-pneus jusqu'à arriver à l'intérieur du rebord de la jante d'environ 1-2 cm (0.39" - 0.79"), en faisant en sorte de rester à environ 5 mm (0.2") du profil. Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, en contrôlant que, après une rotation de 90°, le deuxième talon commence à glisser dans le creux de la jante ;
13. une fois terminée l'introduction, éloigner l'outil de la roue, en le renversant dans la position de « hors service » et enlever l'étau de verrouillage talon ;
14. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur la plate-forme ;
15. se mettre dans la position de travail **A** (Fig. 8) ;
16. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

17. déplacer le chariot du mandrin vers l'arrière afin de libérer la roue du mandrin lui-même. Si on utilise des pneus particulièrement souples, il est possible d'introduire en même temps sur la griffe les deux talons de manière à talonner une seule fois le pneu ; de cette manière l'enclenchement des talons peut se faire par une seule opération, ce qui fait économiser du temps.

À l'aide de l'outil à crochet

Opérer de la façon suivante :

1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau de verrouillage talon (**Fig. 27 réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut ;



L'ÉTAU DE VERROUILLAGE TALON DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 8)** ;
5. abaissez complètement le bras du mandrin à mâchoires de serrage. Rouler le pneu sur la plateforme et l'accrocher dans l'étau de verrouillage talon (**Fig. 28 réf. 1**) ;
6. soulever le bras du mandrin à mâchoires de verrouillage avec le pneu accroché et le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91"- 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir **Fig. 28**) ;
7. mettre le bras porte-outils en position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; le transférer sur le côté interne du pneu et raccrocher dans la position de « service » (**Fig. 18 réf. 1**) ;
8. tourner la tête porte-outils de 180° jusqu'à porter l'outil à cliquet sur le côté du pneumatique (voir **Fig. 30**) ;

Fig. 30



9. se mettre dans la position de travail **D (Fig. 8)** ;
10. avancer avec l'outil à cliquet jusqu'à faire coïncider l'encoche de référence avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci ;
11. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 8)** ;

12. en se déplaçant sur l'extérieur de la roue contrôler visuellement la position exacte de l'outil à cliquet et éventuellement la rectifier, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau de verrouillage talon dans le point le plus bas (« 6 heures »). Le premier talon résultera introduit dans la jante ;
13. enlever l'étau de verrouillage talon ;
14. se mettre dans la position de travail **D (Fig. 8)** ;
15. retirer l'outil à cliquet du pneu ;
16. mettre le bras porte-outils en position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; le transférer sur le côté externe du pneu et raccrocher dans la position de « service » (**Fig. 18 réf. 1**) ;
17. tourner la tête porte-outils de 180° jusqu'à porter l'outil à cliquet sur le côté du pneumatique (voir **Fig. 24**) ;
18. monter l'étau de verrouillage talon dans le point le plus bas (« 6 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
19. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 8)** ;
20. faites tourner le mandrin d'environ 90° dans le sens des aiguilles d'une montre, en positionnant l'étau de verrouillage talon à « 9 heures » ;
21. avancer avec l'outil à cliquet jusqu'à faire coïncider l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci (**Fig. 24**). Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre en contrôlant si, après une rotation d'environ 90°, le second talon a commencé à glisser dans le creux de la jante. Tourner jusqu'à amener l'étau de verrouillage talon au point le plus bas (« 6 heures »). A partir de cet instant le second talon est introduit dans la jante ;
22. éloigner l'outil à cliquet de la roue, en le renversant dans la position de « hors service » et enlever l'étau de verrouillage talon ;
23. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur la plateforme ;
24. se mettre dans la position de travail **A (Fig. 8)** ;
25. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas.



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

12.7 Pneus avec chambre à air

12.7.1 Décollage des talons



ENLEVER LA FRETTE DE FIXATION DE LA SOUPAPE DE LA CHAMBRE À AIR POUR EN AUTORISER L'EXTRACTION AU COURS DES PHASES DE DÉMONTAGE DU PNEU ; ENLEVER LA BAGUE QUAND ON EFFECTUE LE DÉGONFLAGE DU PNEU.

Le procédé de décollage des talons est le même que celui décrit pour les pneus tubeless.



AU COURS DE L'OPÉRATION DE DÉCOLLAGE DES PNEUS SUR LES ROUES AVEC CHAMBRE À AIR, IL EST NÉCESSAIRE D'INTERROMPRE L'AVANCE DU ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÈS QUE LES TALONS SE SERONT DÉCROCHÉS EN VUE D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LA CHAMBRE À AIR OU LA SOUPAPE.

12.7.2 Démontage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DEMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTRÔLER QUE LA PRESSIION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

1. basculer le bras porte-outils, le décrocher et le lever en l'amenant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-outils sur le côté externe de la roue et le remettre dans la position de « service » (**Fig. 18 réf. 1**) en le bloquant à l'aide du crochet de sécurité approprié (**Fig. 1 et 2 réf. 8**) ;



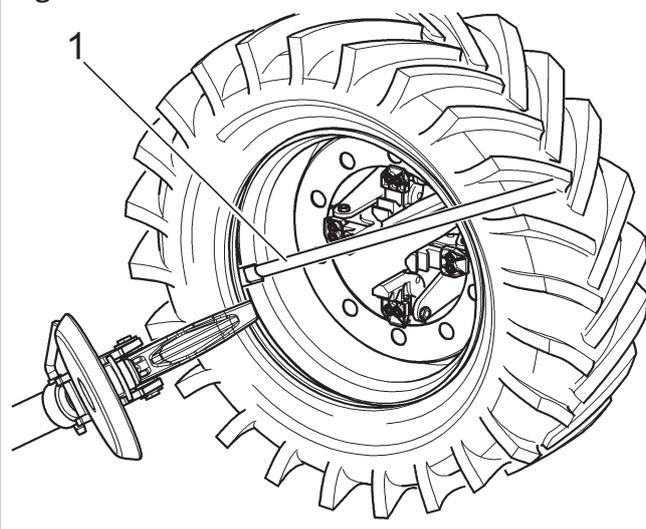
PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-OUTILS AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS EST BIEN ACCROCHÉ AU CHARIOT.

2. tourner de 180° la tête porte-outils comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à pouvoir insérer le crochet entre le bord de la jante et le talon du pneumatique ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;
3. éloigner d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil à cliquet, de manière à éviter que le talon se décroche de l'outil même ;
4. transférer l'outil à crochet de manière à amener l'encoche de référence à proximité du rebord externe de la jante ;
5. se mettre dans la position de travail **A (Fig. 8)** ;
6. enclencher le levier (**Fig. 31 réf. 1**) entre la jante et le talon vers la droite de l'outil à cliquet ;

Fig. 31



7. tout en maintenant la pression sur le levier baisser la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de l'outil à cliquet ;
8. tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en tenant le levier enfoncé jusqu'à la sortie complète du talon ;
9. éloigner le bras porte-outil dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à appuyer le pneu sur la plate-forme en exerçant sur celui-ci une certaine pression de sorte que, en commandant un léger déplacement du mandrin à mâchoires vers arrière, puisse se créer l'espace qui s'impose à l'extraction de la chambre à air ;

10. sortir la chambre à air puis relever à nouveau la roue ;
11. se mettre dans la position de travail **D (Fig. 8)** ;
12. basculer le bras porte-outils, le décrocher et le lever en l'amenant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-outils sur le côté interne de la roue et le remettre dans la position de « service » (**Fig. 18 réf. 1**) en le bloquant à l'aide du crochet de sécurité approprié (**Fig. 1 et 2 réf. 8**) ;
13. tourner de 180° la tête porte-outils comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à pouvoir insérer le crochet entre le bord de la jante et le talon du pneumatique ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;
14. éloigner d'environ 4-5 cm (1.57" - 1.97") la jante de l'outil à cliquet, de manière à éviter que le talon se décroche de l'outil même ;
15. se mettre dans la position de travail **A (Fig. 8)** ;
16. transférer l'outil à crochet de manière à amener l'encoche de référence environ 3 cm à l'intérieur de la jante ;
17. introduire le levier (**Fig. 32 réf. 1**) entre la jante (**Fig. 32 réf. 2**) et le talon (**Fig. 32 réf. 3**) vers la droite de l'outil à cliquet ;

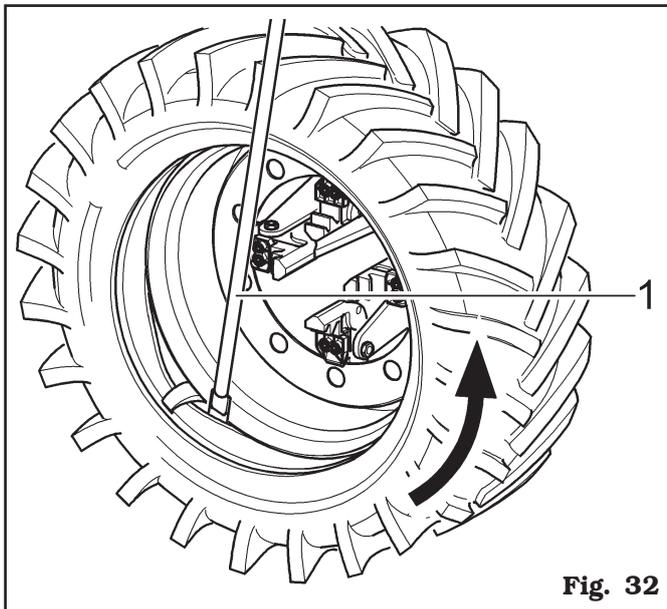


Fig. 32

18. en maintenant le levier enfoncé, baisser la roue jusqu'à amener le rebord de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") de l'outil à crochet ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre, en tenant le levier (**Fig. 32 réf. 1**) enfoncé, jusqu'à ce que le pneu ne soit complètement sorti de la jante.



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ D'APPROCHER LE PLUS POSSIBLE LA ROUE À L'EMBASE AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

12.7.3 Montage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTRÔLER QUE LA PRESSION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

1. Fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

3. monter l'étau de verrouillage talon (**Fig. 27 réf. 1**) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut comme indiqué sur la **Fig. 27** ;



L'ÉTAU DE VERROUILLAGE TALON DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 8)** ;
5. positionner le pneu sur la plate-forme et baisser le mandrin à mâchoires (en faisant attention à tenir l'étau de verrouillage talon dans le point le plus haut) pour accrocher le premier talon du pneu (talon interne) ;
6. soulever le bras du mandrin à mâchoires de verrouillage avec le pneu accroché et le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante ;
7. basculer le bras porte-outils, le décrocher et le lever en l'amenant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; en agissant sur le manipulateur, positionner le bras porte-outils sur le côté interne de la roue et le remettre dans la « position de service » (**Fig. 18 réf. 1**) en le bloquant à l'aide du crochet de sécurité approprié ;



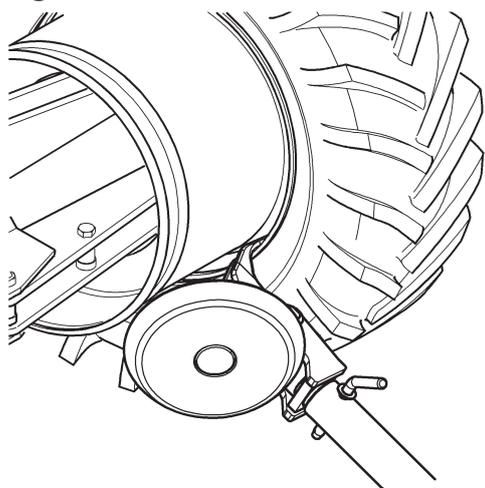
PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-OUTILS AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS EST BIEN ACCROCHÉ AU CHARIOT.

8. tourner de 180° la tête porte-outils comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à pouvoir insérer le crochet entre le bord de la jante et le talon du pneumatique ; l'opération se produira pendant la rotation du mandrin à mâchoires ;
9. se mettre dans la position de travail **D (Fig. 8)** ;
10. avancer avec l'outil à cliquet jusqu'à positionner l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance de 5 mm (0.2") de celle-ci (voir **Fig. 33**) ;

Fig. 33



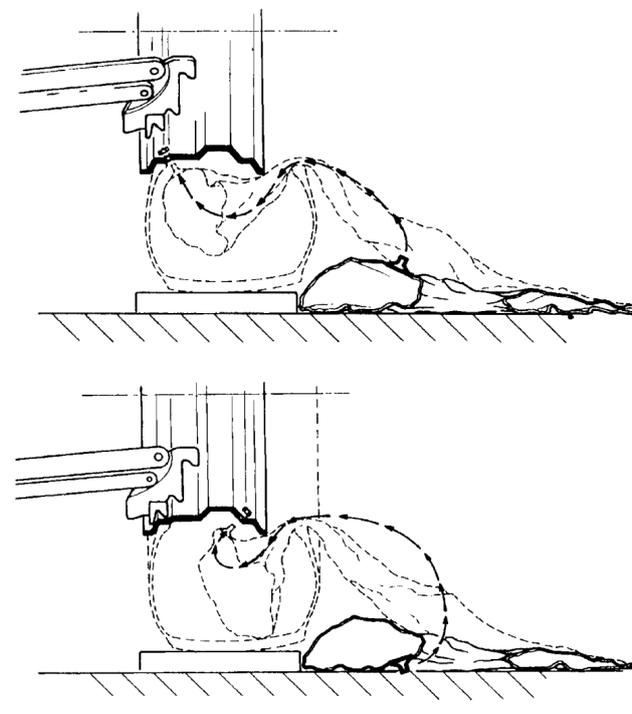
11. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 8)** ;
12. en se déplaçant sur l'extérieur de la roue contrôler visuellement la position exacte de l'outil à cliquet et éventuellement la rectifier, ensuite tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau de verrouillage talon dans le point le plus bas (« 6 heures »). Le premier talon sera enclenché dans la jante, ensuite enlever l'étau de verrouillage talon ;
13. se mettre dans la position de travail **D (Fig. 8)** ;
14. retirer le crochet de l'outil du pneu ;
15. mettre le bras porte-outils en position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) et le transférer sur le côté externe du pneu ;
16. tourner de 180° la tête porte-outils comme décrit dans le paragraphe correspondant ;
17. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 8)** ;
18. tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à positionner l'orifice pour l'enclenchement de la soupape en bas (à « 6 heures ») ;

19. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur la plate-forme. Transférer le mandrin à mâchoires vers arrière de manière à créer l'espace nécessaire entre le rebord du pneu et la jante pour monter la chambre à air.



L'ORIFICE POUR LA SOUPE PEUT SE SITUER DANS UNE POSITION ASYMÉTRIQUE PAR RAPPORT AU CENTRE DE LA JANTE. DANS CE CAS, IL FAUT POSITIONNER ET INTRODUIRE LA CHAMBRE À AIR COMME IL EST INDIQUÉ DANS LA FIG. 34.

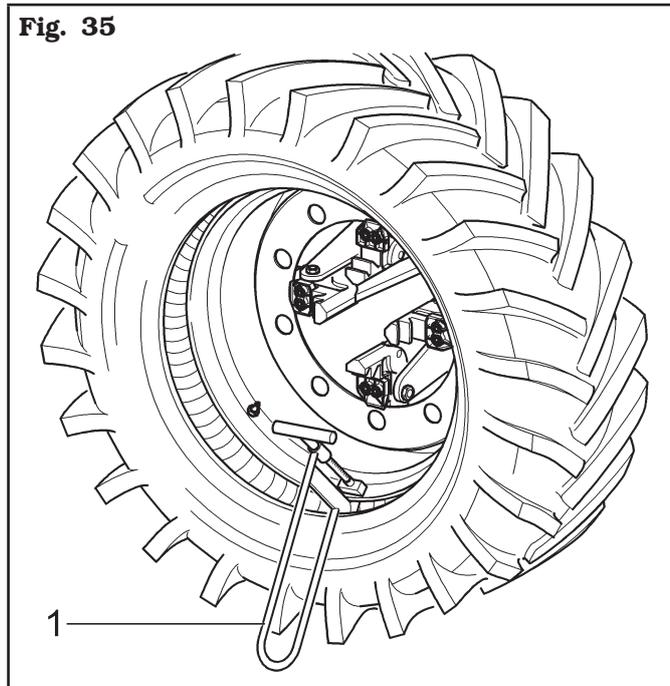
Fig. 34



Introduire la soupape dans l'orifice et la fixer à l'aide de la bague appropriée. Introduire la chambre à air dans le creux central de la jante (en vue de faciliter l'opération, il est conseillé de tourner en même temps le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre) ;

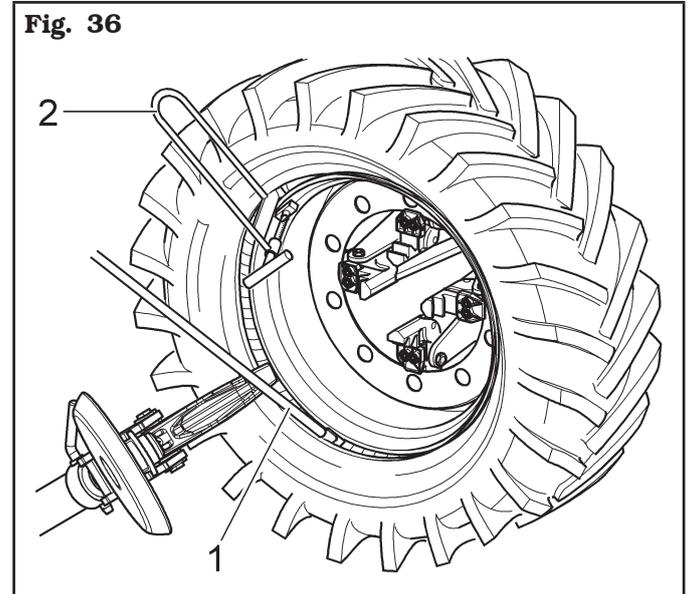
20. tourner le mandrin à mâchoires, en positionnant la soupape en bas (à « 6 heures »).
21. afin d'éviter d'abîmer la chambre à air au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il est préférable de la gonfler légèrement ;
22. afin d'éviter d'abîmer la vanne, au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il faut enlever la bague de fixation et monter sur la soupape en question une rallonge ;
23. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 8)** ;

24. lever le mandrin à mâchoires et monter l'étau de verrouillage talon (**Fig. 35 réf. 1**) sur la jante à l'extérieur du deuxième talon à environ 20 cm (7.87") de la soupape de gonflage vers la droite ;
25. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à positionner l'étau de verrouillage talon (**Fig. 35 réf. 1**) à « 9 heures » ;



26. positionner le bras porte-outils en « position de fonctionnement » (**Fig. 18 réf. 1**) sur le côté externe du pneu ;
27. prévoir en position de fonctionnement l'outil à crochet, ensuite faire avancer le bras porte-outil jusqu'à amener l'encoche de référence sur l'axe avec le rebord externe de la jante à une distance d'environ 5 mm (0.2") ;
28. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'enclenchement du levier (**Fig. 36 réf. 1**) dans le logement approprié obtenu sur l'outil à cliquet ;
29. exécuter la rotation du mandrin à mâchoires, en tenant le levier (**Fig. 36 réf. 1**) enfoncé jusqu'à ce que le talon externe du pneu ne soit complètement enclenché ;

30. enlever le levier (**Fig. 36 réf. 1**), l'étau de verrouillage talon (**Fig. 36 réf. 2**) et retirer l'outil à crochet, en tournant le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en le transférant vers l'extérieur ;



31. basculer le bras porte-outils, en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) après l'avoir décroché ;
32. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur la plate-forme ;
33. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 8**) ;
34. vérifier l'état de la soupape du pneu et éventuellement la centrer dans l'orifice de la jante, en tournant légèrement le mandrin à mâchoires; fixer la soupape à l'aide de la bague appropriée après avoir enlevé la rallonge de protection ;
35. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;

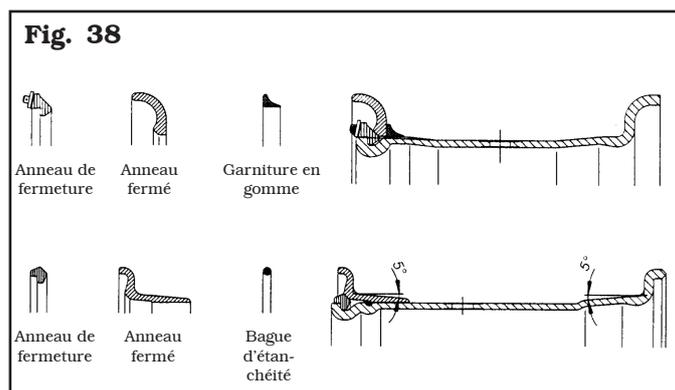
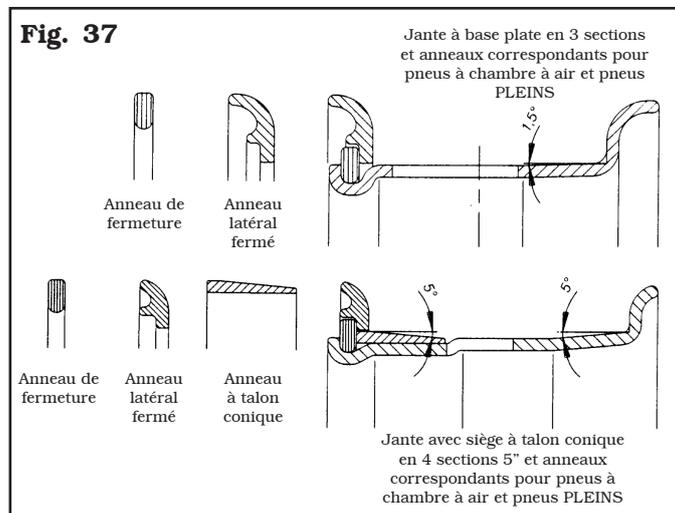


S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

36. déplacer le chariot du mandrin vers l'arrière afin de libérer la roue du mandrin lui-même.

12.8 Roues avec tringle

A titre d'exemple, les **Fig. 37** et **Fig. 38** reportent des sections et compositions de quelques typologies de roues dotées de tringle actuellement dans le commerce.



12.8.1 Décollage des talons et démontage



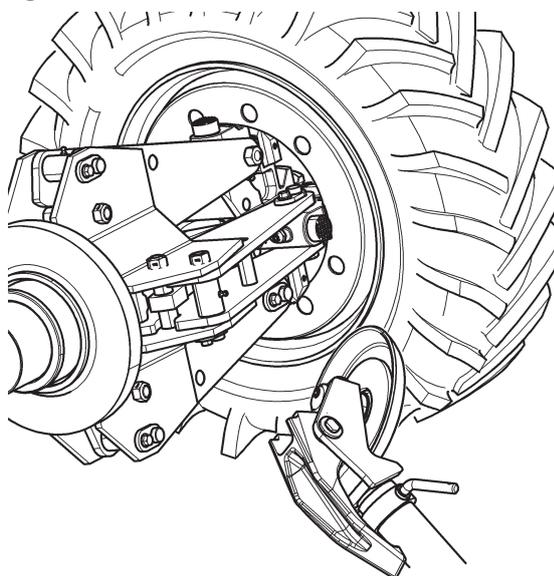
NE PAS STATIONNER DEVANT LA ROUE PENDANT LA PHASE D'EXTRACTION DE L'ANNEAU DE GONFLAGE DE LA TRINGLE, PARCE-QUE SON ÉJECTION Soudaine POURRAIT PROVOQUER DE GRAVES LESIONS OU BLESSURES.



PENDANT TOUTES LES OPERATIONS DE MONTAGE/DEMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTROLER QUE LA PRESSION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

1. Monter la roue sur le mandrin à mâchoires en suivant la description du paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE » et vérifier si elle est dégonflée ;
2. se mettre dans la position de travail **D** (**Fig. 8**) ;
3. positionner le bras porte-outils en « position de travail » (**Fig. 18 réf. 1**) sur le côté intérieur du pneumatique et s'assurer qu'il est bloqué par le arrêt de sécurité approprié (**Fig. 1 et 2 réf. 8**) ;
4. positionner le rouleau décolle-talon au ras du bord de la jante (voir **Fig. 39**) ;

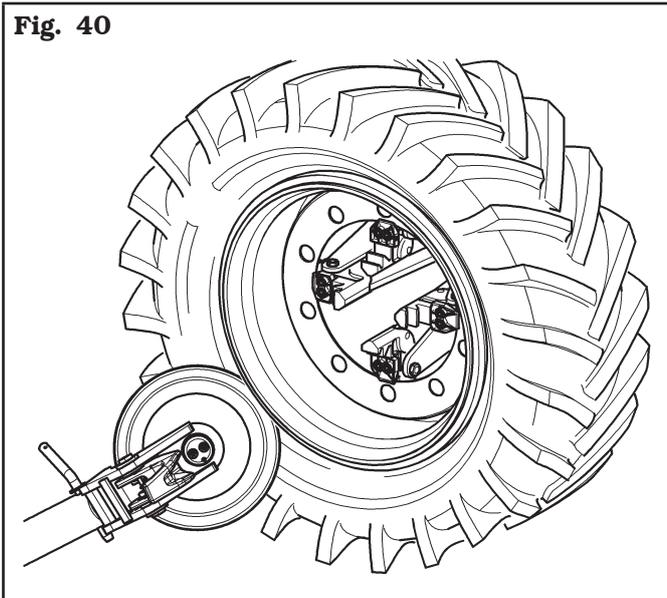
Fig. 39



5. tourner le mandrin à mâchoires en enduisant de lubrifiant tout le rebord de la jante ; simultanément faire avancer par petites saccades le rouleau de décollement des pneus jusqu'à obtenir le détachement du premier talon (étant donné qu'il s'agit de roues dotées de chambre à air, exécuter l'opération avec une attention toute particulière au moment du détachement du talon, en cherchant à bloquer immédiatement l'avance du disque afin d'éviter de compromettre l'intégrité de la chambre à air et de la soupape) ;

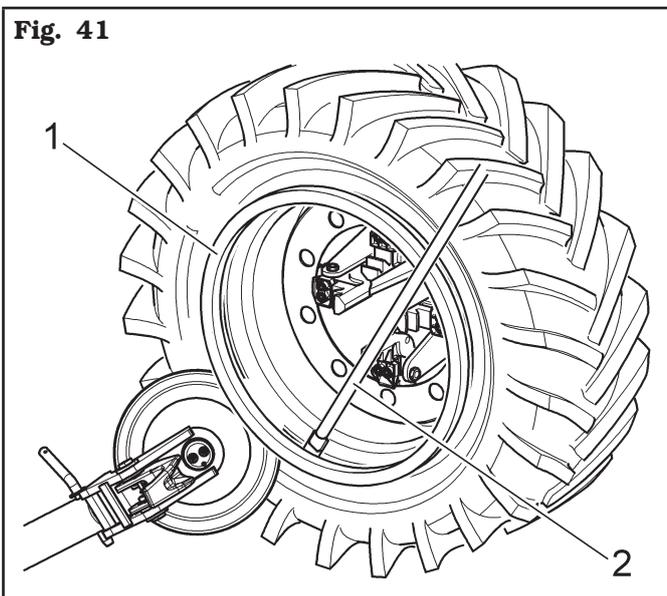
6. porter le bras porte-outils dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**), et en opérant sur le manipulateur positionner le bras porte-outils sur le côté extérieur de la roue donc le reporter en « position de travail » (**Fig. 18 réf. 1**) et le bloquer au moyen du crochet de sécurité approprié ;
7. tourner de 180° la tête porte-outils comme décrit dans le paragraphe correspondant, de façon à ce que le rouleau décolle-pneus entre en contact avec le côté extérieur du pneumatique (voir **Fig. 40**) ;

Fig. 40



8. tourner le mandrin à mâchoires en enduisant de lubrifiant tout le rebord de la jante ;
9. simultanément faire avancer par petites saccades le rouleau décolle-pneus jusqu'à obtenir le détachement du talon ;
10. répéter l'opération en faisant avancer le rouleau décolle-pneus contre la tringle (voir **Fig. 41**) jusqu'à libérer l'anneau de blocage (**Fig. 41 réf. 1**). Il sera ensuite extrait par le levier (**Fig. 41 réf. 2**) ;

Fig. 41



11. enlever la tringle ;
12. enlever le joint torique si prévu ;
13. basculer le bras porte-outils, en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) après l'avoir décroché ;
14. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur la plate-forme ;
15. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 8**) ;
16. transférer le mandrin à mâchoires vers arrière jusqu'à obtenir la complète sortie du pneumatique de la jante (en cas de pneumatiques avec chambre à air vérifier que la soupape n'a pas subi de dommages pendant l'opération de démontage).



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ D'APPROCHER LE PLUS POSSIBLE LA ROUE À L'EMBASE AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.



PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE QUAND ON REPOSITIONNE LE BRAS PORTE-OUTILS AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS AUX MAINS.



TOUJOURS VÉRIFIER QUE LE BRAS EST BIEN ACCROCHÉ AU CHARIOT.

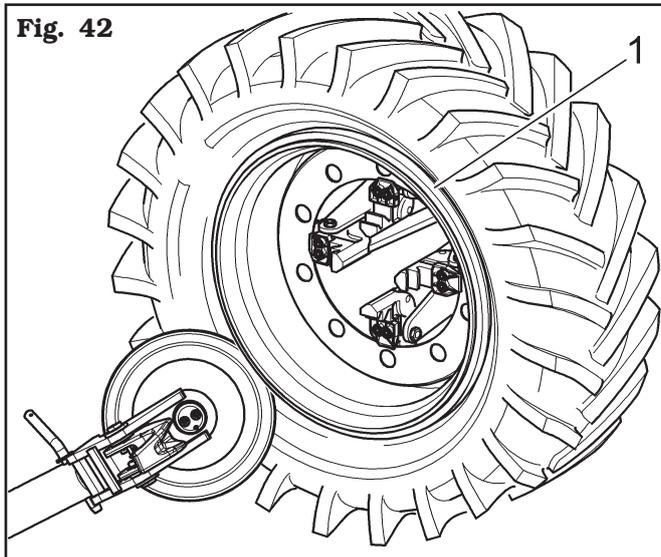
12.8.2 Montage



PENDANT TOUTES LES OPERATIONS DE MONTAGE/DEMONTAGE DES PNEUMATIQUES CONTROLER QUE LA PRESSION DE BLOCAGE DU MANDRIN À MÂCHOIRES SOIT PROCHE DE LA VALEUR MAX. DE SERVICE (160 - 180 bar / 2320 - 2610 psi).

1. Positionner le bras porte-outils en position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) ; s'il a été démonté, fixer la jante sur le mandrin à mâchoires suivant la description au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE ». Si la roue est dotée de la chambre à air, il faut positionner la jante avec la fente pour la soupape en bas (à « 6 heures ») ;
2. lubrifier tout le rebord de la jante ainsi que les talons du pneu ;
3. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 8)** ;
4. positionner le mandrin à mâchoires de façon à centrer la jante sur le pneumatique ;
5. déplacer en avant le mandrin à mâchoires de façon à insérer la jante dans le pneumatique (pour les pneus avec chambre à air faire rentrer la soupape pour ne pas l'endommager). Avancer jusqu'à l'introduction complète de la jante dans le pneumatique ;
6. enclencher sur la jante la tringle à rebord avec la bague de butée montée (si jante et tringle présentent des fissures par suite d'éventuelles fixations, celles-ci doivent être en ligne entre elles) ;
7. se mettre dans la position de travail **C (Fig. 8)** ;
8. positionner le bras porte-outils sur le côté externe, ensuite le baisser en « position de fonctionnement » (**Fig. 18 réf. 1**) avec le rouleau décolle-pneus tourné vers la roue. Si la tringle avec rebord n'a pas été suffisamment enclenchée sur la jante, positionner le mandrin à mâchoires jusqu'à amener la tringle au niveau du rouleau décolle-pneus. Avancer avec le rouleau décolle-pneus, ensuite tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à détecter le logement du joint torique d'étanchéité (si prévu) ;
9. lubrifier le joint torique et l'insérer dans le logement approprié ;

10. se mettre dans la position de travail **B (Fig. 8)** ;
11. positionner l'anneau (**Fig. 42 réf. 1**) sur la jante, monter la bague de blocage à l'aide du rouleau décolle-pneus en suivant la **Fig. 42** ;



12. basculer le bras porte-outils, en le mettant dans la position de « hors service » (**Fig. 19 réf. 1**) après l'avoir décroché ;
13. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur la plate-forme ;
14. fermer les griffes du mandrin à mâchoires et transférer vers l'extérieur le chemin de roulement jusqu'à faire sortir complètement la jante, en faisant bien attention à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe ;



LA FERMETURE DU MANDRIN À MÂCHOIRES FAIT TOMBER LA ROUE. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE ACCIDENTELLEMENT DANS LA ZONE DE TRAVAIL.

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN ORDINAIRE OU DE RÉGLAGE, DÉCONNECTER L'ÉQUIPEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR LA COMBINAISON PRISE/BONDE ET VÉRIFIER QUE TOUTES LES PARTIES MOBILES SOIENT ARRÊTÉES.



AVANT N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES.



AVANT DE DÉMONTER LES RACCORDS OU LES CONDUITES DU CIRCUIT HYDRAULIQUE, S'ASSURER QU'IL N'Y AIT PAS DE FLUIDES EN PRESSION. LA SORTIE D'HUILE SOUS PRESSION PEUT CAUSER DE GRAVES BLESSURES OU LÉSIONS.



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN SUR LE CIRCUIT HYDRAULIQUE, POSITIONNER L'ÉQUIPEMENT EN CONFIGURATION DE REPOS.

Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine.

Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous :

- Débrancher l'équipement des alimentations électriques et pneumatiques avant d'effectuer toute opération de nettoyage.
- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.
- **NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.**
- À intervalles réguliers (si possible une fois par mois) procéder à un contrôle général des commandes pour s'assurer que chacune d'entre-elles fonctionne comme prévu.
- Toutes les 100 heures de travail lubrifier les chemins de roulement chariots (mandrin à mâchoires et outil à cliquet).
- Périodiquement (de préférence une fois par mois) graisser toutes les parties en mouvement de l'équipement (voir **Fig. 43**).

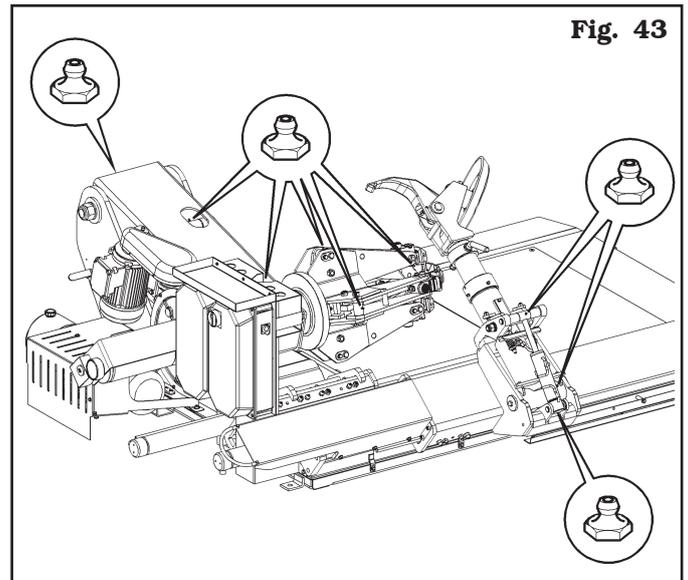


Fig. 43

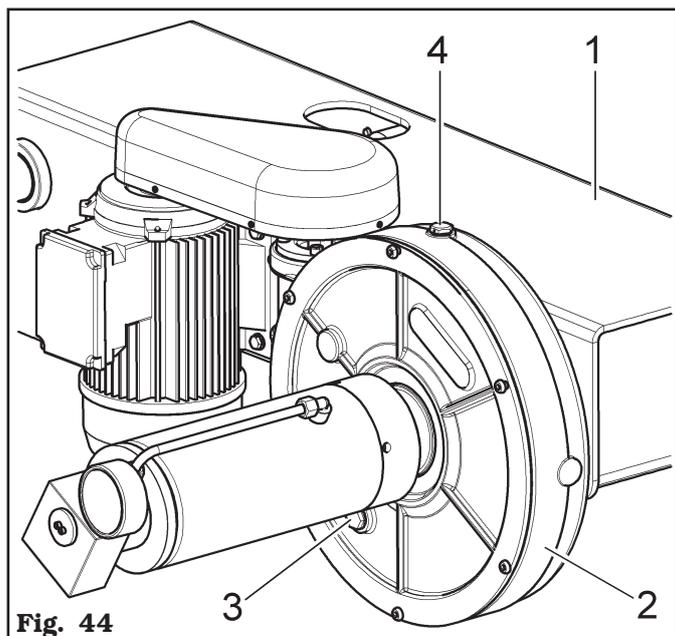
- Vérifier périodiquement le niveau de l'unité oléohydraulique et, si nécessaire, effectuer le remplissage à ras bord avec huile hydraulique ayant un grade de viscosité adapté aux températures moyennes du pays d'installation, et en particulier:
 - grade de viscosité 32 (pour les pays dont la température ambiante va de 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F) ;
 - grade de viscosité 46 (pour les pays dont la température ambiante dépasse les +30 °C (+86 °F)).
 Au moins une fois par an il est conseillé de toute façon de procéder à la complète substitution de l'huile hydraulique de l'unité même.



EFFECTUER CE CONTRÔLE LORSQUE L'ÉQUIPEMENT EST COMPLÈTEMENT REFERMÉE (PISTONS HYDRAULIQUES REPLIÉS).

- Périodiquement (environ toutes les 100 heures), contrôler le niveau de l'huile dans le réducteur et éventuellement rétablir le niveau.
- Une fois par semaine contrôler le fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Périodiquement, chaque 50 heures de travail, nettoyer les guides (intérieures et extérieures) des chariots (mandrin à mâchoires et outil à cliquet).

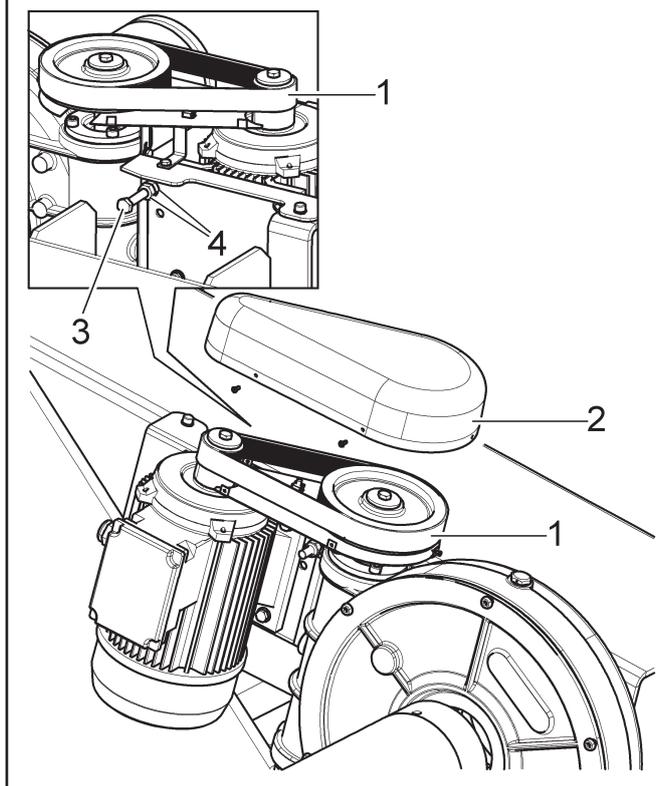
A. Positionner le support entier (**Fig. 44 réf. 1**) en position horizontale donc contrôler le niveau de l'huile contenue à l'intérieur du réducteur (**Fig. 44 réf. 2**); la fenêtre (**Fig. 44 réf. 3**) doit être couverte de lubrifiant, autrement enlever le bouchon (**Fig. 44 réf. 4**) et remplir jusqu'à en rétablir le niveau en utilisant des lubrifiants appropriés.



B. Vérifier la tension de la courroie (**Fig. 45 réf. 1**) :

- Enlever le carter supérieur (**Fig. 45 réf. 2**) à l'aide d'un tournevis.
- Tendre la courroie (**Fig. 45 réf. 1**) en agissant sur les vis (**Fig. 45 réf. 3**) après avoir desserré les écrous (**Fig. 45 réf. 4**).
- Serrer les écrous de fixation (**Fig. 45 réf. 4**) après les opérations de réglage, donc remonter le carter (**Fig. 45 réf. 2**) de protection.

Fig. 45



C. Vérifier périodiquement et, si nécessaire, exécuter le réglage du jeu de la glissière (**Fig. 46 réf. 1**) sur le plateau de guidage (**Fig. 46 réf. 2**) en agissant sur les vis de réglage (**Fig. 46 réf. 3**) des patins (**Fig. 46 réf. 4**).

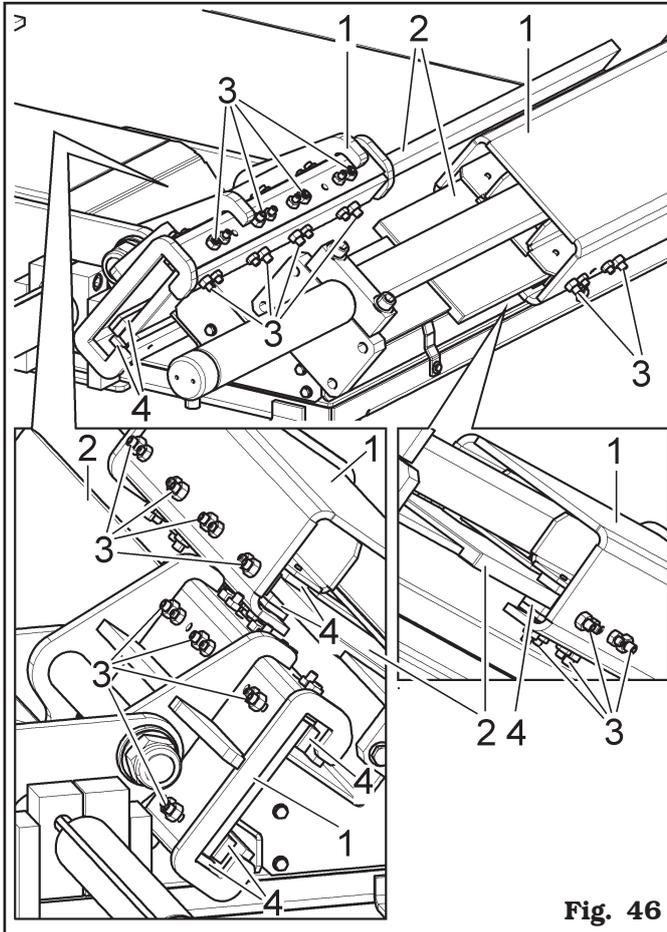


Fig. 46

**13.1 Remplacement câble manipulateur
(pour modèles avec manipulateur avec
connecteur)**

Si vous devez remplacer rapidement le câble du manipulateur car il est endommagé, procédez comme suit :

- ouvrir le dispositif de blocage (**Fig. 47 réf. 1**),
- remplacer le câble endommagé (**Fig. 47 réf. 2**),
- verrouiller le dispositif de verrouillage.

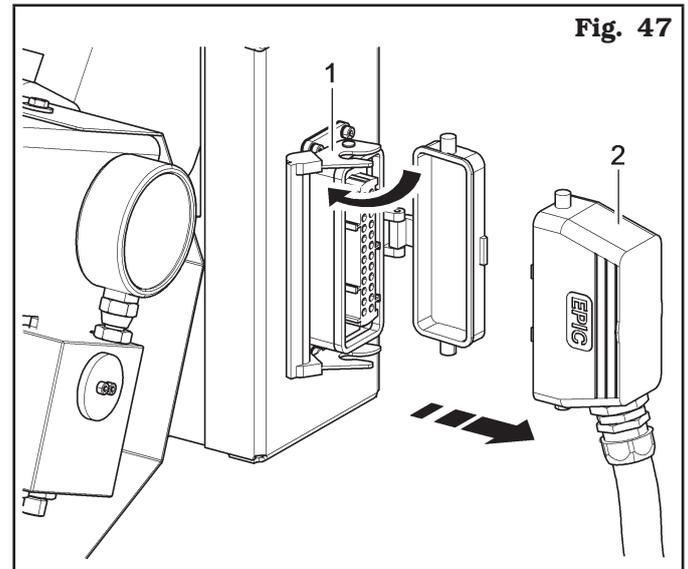


Fig. 47



**EFFECTUER CETTE OPÉRATION
UNIQUEMENT EN CAS DE MOUVEMENT
NON LINÉAIRE DU CHARIOT
(MOUVEMENT DISCONTINU).**



**TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE
LA NON OBSERVATION DES INDI-
CATIONS CI-DESSUS NE SERA
PAS IMPUTABLE AU CONSTRUC-
TEUR ET POURRA CAUSER LA
DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE
GARANTIE!!**



**N'IMPORTE QUELLE OPÉRATION
D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE
DOIT ÊTRE EXCLUSIVEMENT
EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL
PROFESSIONNELLEMENT QUA-
LIFIÉ.**

14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE
interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le moteur de la pompe ne marche pas, alors que le moteur du mandrin à mâchoires porte-roue fonctionne parfaitement.	a) Panne du moteur de la commande hydraulique.	a) Consulter le service après-vente. 
En actionnant l'interrupteur, le mandrin à mâchoires porte-roue ne tourne pas, alors que le moteur de la pompe fonctionne.	a) Panne du commutateur du motoréducteur.	a) Consulter le service après-vente. 
Perte de puissance dans la rotation du mandrin à mâchoires porte-roue.	a) Courroie de transmission lâche.	a) Tendre la courroie.
Absence de pression dans l'installation hydraulique.	a) Pompe en panne.	a) Remplacer la pompe. 
La pression d'ouverture mandrin à mâchoires ne se réduit pas.	a) Soupape de réglage de pression maximal bloquée	a) Décharger le mandrin à mâchoires (enlever la roue), dévisser complètement la poignée de réglage et effectuer des cycles d'ouverture et fermeture jusqu'au déblocage. 
L'équipement ne démarre pas.	a) Manque d'alimentation de courant. b) Les coupe-circuits ne sont pas actifs. c) Le fusible du transformateur a sauté.	a) Connecter l'alimentation courante. b) Activer les coupe-circuits. c) Remplacer le fusible.
Fuites d'huile du raccord ou tubulure.	a) Le raccord n'est pas correctement fermé. b) La tubulure est fendue.	a) Fermer le raccord. b) Appeler l'assistance. 
Une commande reste insérée.	a) Le poussoir s'est cassé. b) Un'électrovanne s'est bloquée.	a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le cylindre mandrin à mâchoires perd de la pression.	a) Le distributeur perd. b) Les joints sont détériorés.	a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le moteur s'arrête pendant le fonctionnement.	a) Le coupe-circuit entre en fonction.	Ouvrir le tableau électrique et rétablir le coupe-circuit sauté.

Inconvénient	Cause possible	Remède
En actionnant une commande l'équipement ne fait aucun mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> a) L'électrovanne n'est pas alimentée. b) L'électrovanne s'est bloquée. c) Le fusible du transformateur a sauté. d) Ensemble colonne commandes s'est dérégulée. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. c) Remplacer le fusible. d) Appeler l'assistance. 
Manque de pression dans le circuit hydraulique.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le moteur de la centrale pivote en sens inverse. b) La pompe de la centrale s'est cassée. c) Manque d'huile dans le réservoir de la centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Rétablir le juste sens de rotation en agissant sur le branchement de la prise. b) Appeler l'assistance. c) Mettre huile dans le réservoir de la centrale. 
L'équipement fonctionne par saccades.	<ul style="list-style-type: none"> a) La quantité d'huile dans le réservoir n'est pas suffisante. b) Le poussoir de l'ensemble colonne commandes est cassé. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Ajouter l'huile. b) Appeler l'assistance. 

15.0 DONNÉES TECHNIQUES

15.1 Données techniques électriques

		ROT.N4315.201812 ROT.N4315.200464 ROT.N4315.200327 RAV.G9256.206244 RAV.G9256.200372 RAV.G9256.200433	ROT.N6315.201836 ROT.N6315.200310 ROT.N6315.200341 RAV.G0360.206237 RAV.G0360.200358 RAV.G0360.200426 SPA.G0360.205919 SPA.G0360.200334 SPA.G0360.200396
Puissance moteur mandrin à mâchoires (kW)		1.3 - 1.85 (1.7 - 2.5 Hp)	1.5 - 2.2 (2 - 2.9 Hp)
Alimentation	Tension (V)	400	
	Nombre de phases	3	
	Fréquence (Hz)	50	
Puissance moteur du distributeur (kW)		1.3 - 2.5 (1.7 - 3.3 Hp)	
Alimentation	Tension (V)	400	
	Phases	3	
	Fréquence (Hz)	50	
Absorption de courant typique (A)		12,5	13,5
Vitesse rotation mandrin à mâchoires (tours/min)		4 - 8	

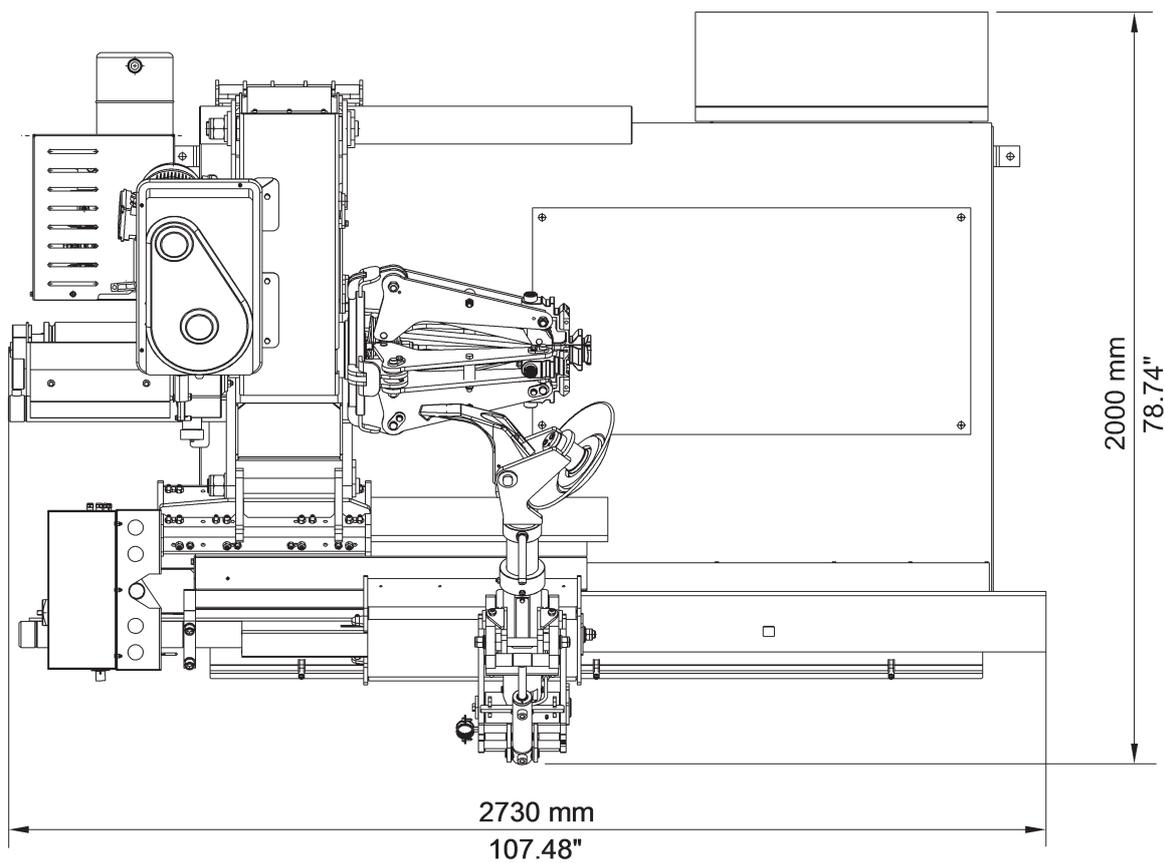
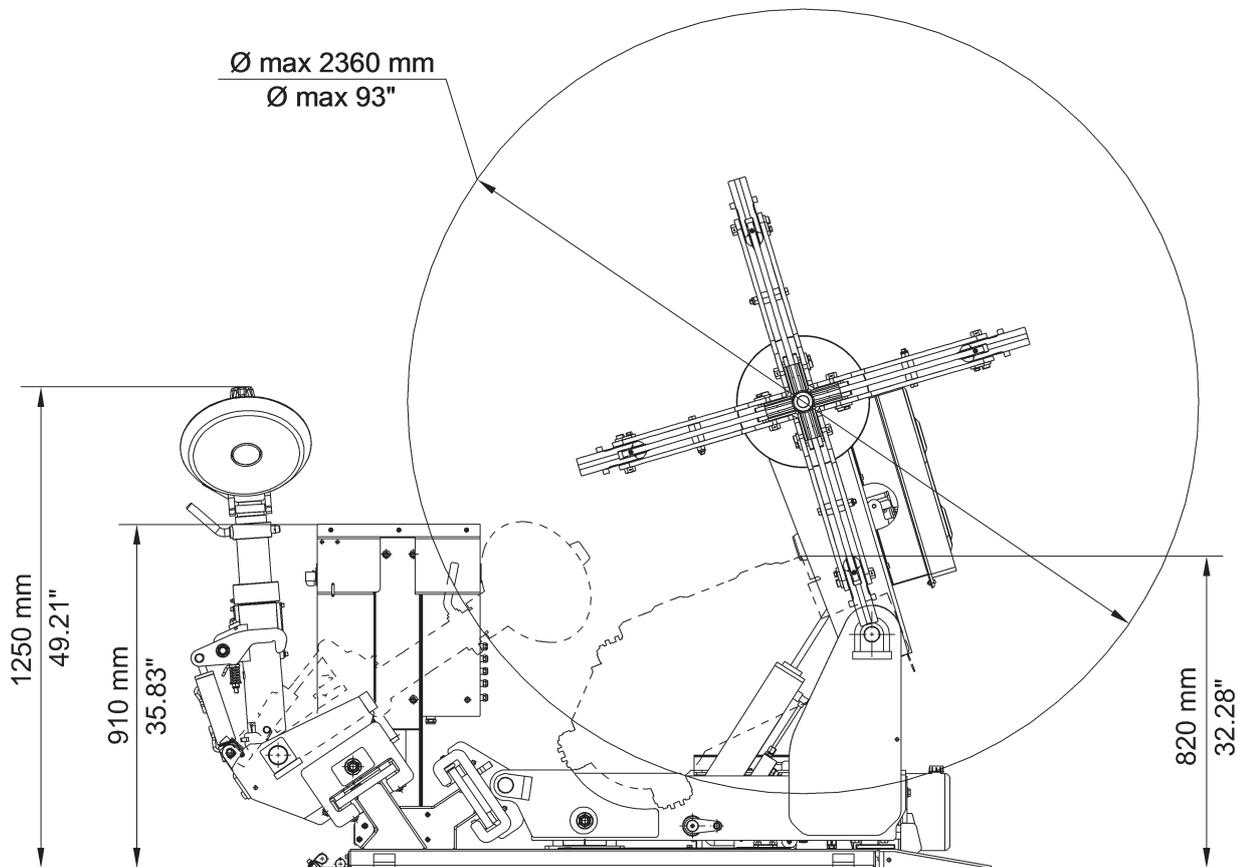
15.2 Données techniques mécaniques

	ROT.N4315.201812 ROT.N4315.200464 ROT.N4315.200327 RAV.G9256.206244 RAV.G9256.200372 RAV.G9256.200433	ROT.N6315.201836 ROT.N6315.200310 ROT.N6315.200341 RAV.G0360.206237 RAV.G0360.200358 RAV.G0360.200426 SPA.G0360.205919 SPA.G0360.200334 SPA.G0360.200396
Diamètre maximum du pneu (mm)	2360 (93")	2700 (106")
Largeur max. roue (mm)	1500 (59")	
Couple max. de rotation (Nm)	5300 (3909 ft.lbs)	5800 (4278 ft.lbs)
Max. poids roue (Kg)	2300 (5071 lbs)	2600 (5733 lbs)
Blocage du mandrin à mâchoires (pouces)	11 - 42 (11 - 56 avec ral- longes)	11 - 60 (11 - 60 avec ral- longes)
Trou de blocage minimum (mm)	90 (3,54")	
Hauteur minimum mandrin à mâchoires (mm)	330 (13")	
Force détalonnage (N)	32000 (7194 lbf)	37000 (8318 lbf)
Bruit (dB) (A)	< 80	
Pression de service (bar)	160 (2320 psi)	180 (2610 psi)
	ROT.N4315.201812 ROT.N4315.200464 ROT.N4315.200327 RAV.G9256.206244 RAV.G9256.200372 RAV.G9256.200433	ROT.N6315.201836 ROT.N6315.200310 ROT.N6315.200341 RAV.G0360.206237 RAV.G0360.200358 RAV.G0360.200426 SPA.G0360.205919 SPA.G0360.200334 SPA.G0360.200396
Poids (kg)	1150 (2536 lbs)	1400 (3087 lbs)

15.3 Dimensions

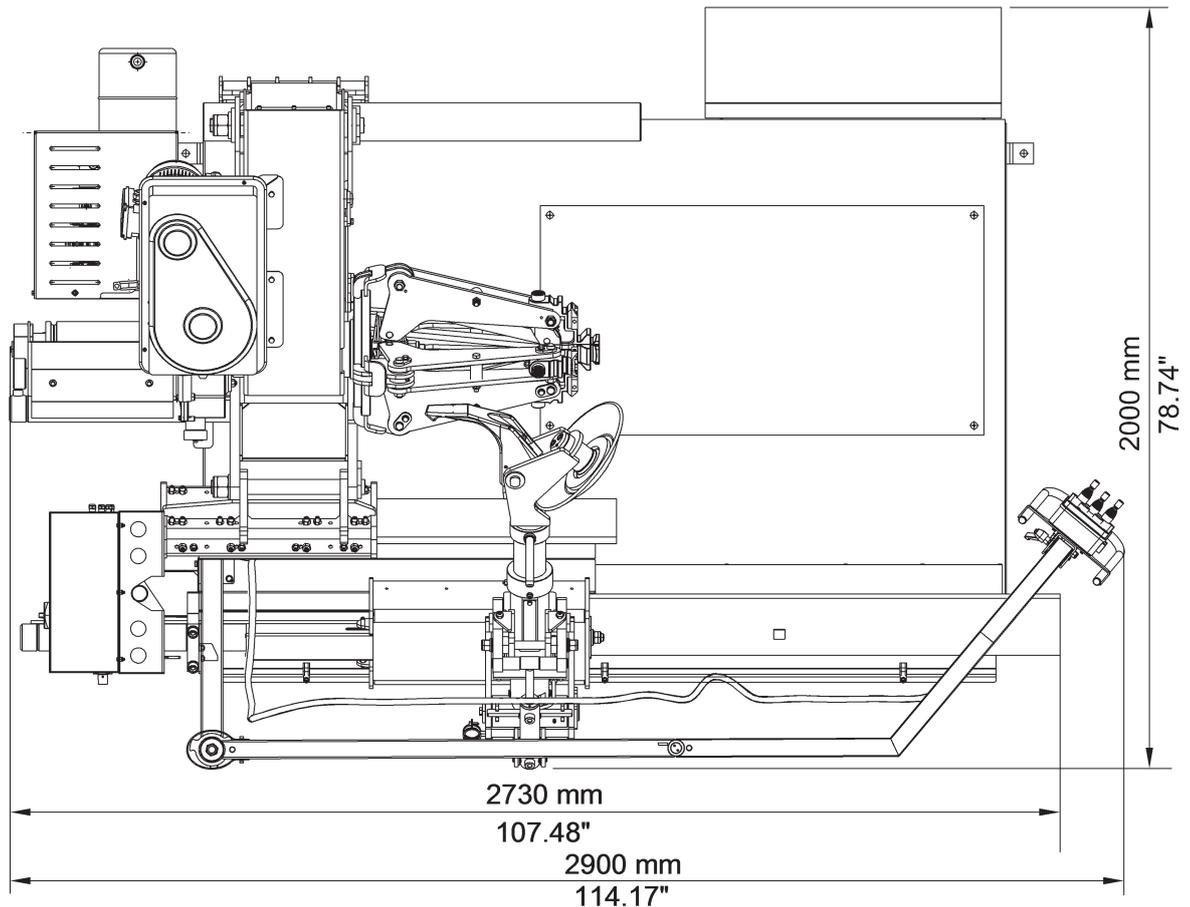
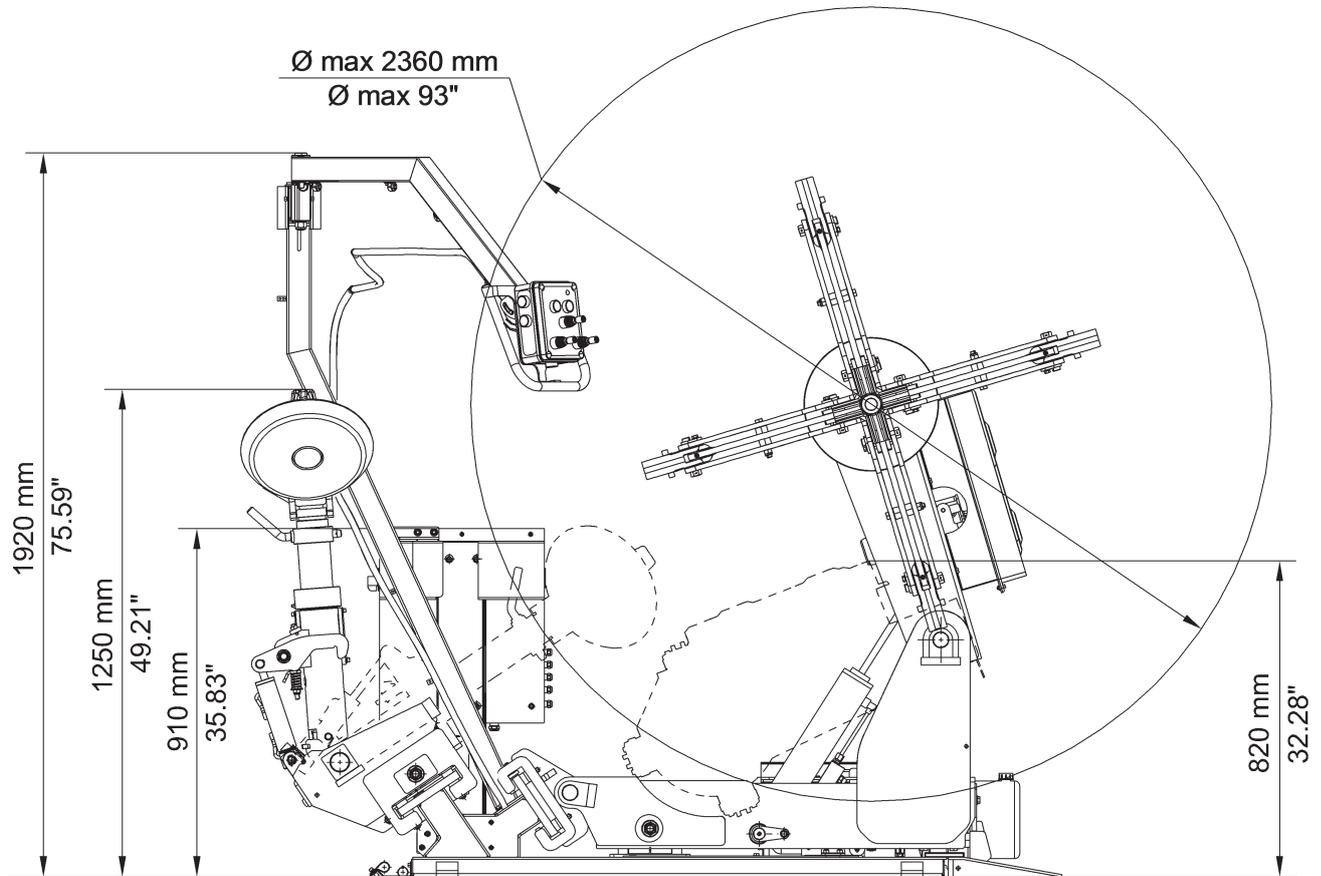
ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 - RAV.G9256.206244 - RAV.G9256.200372

Fig. 48



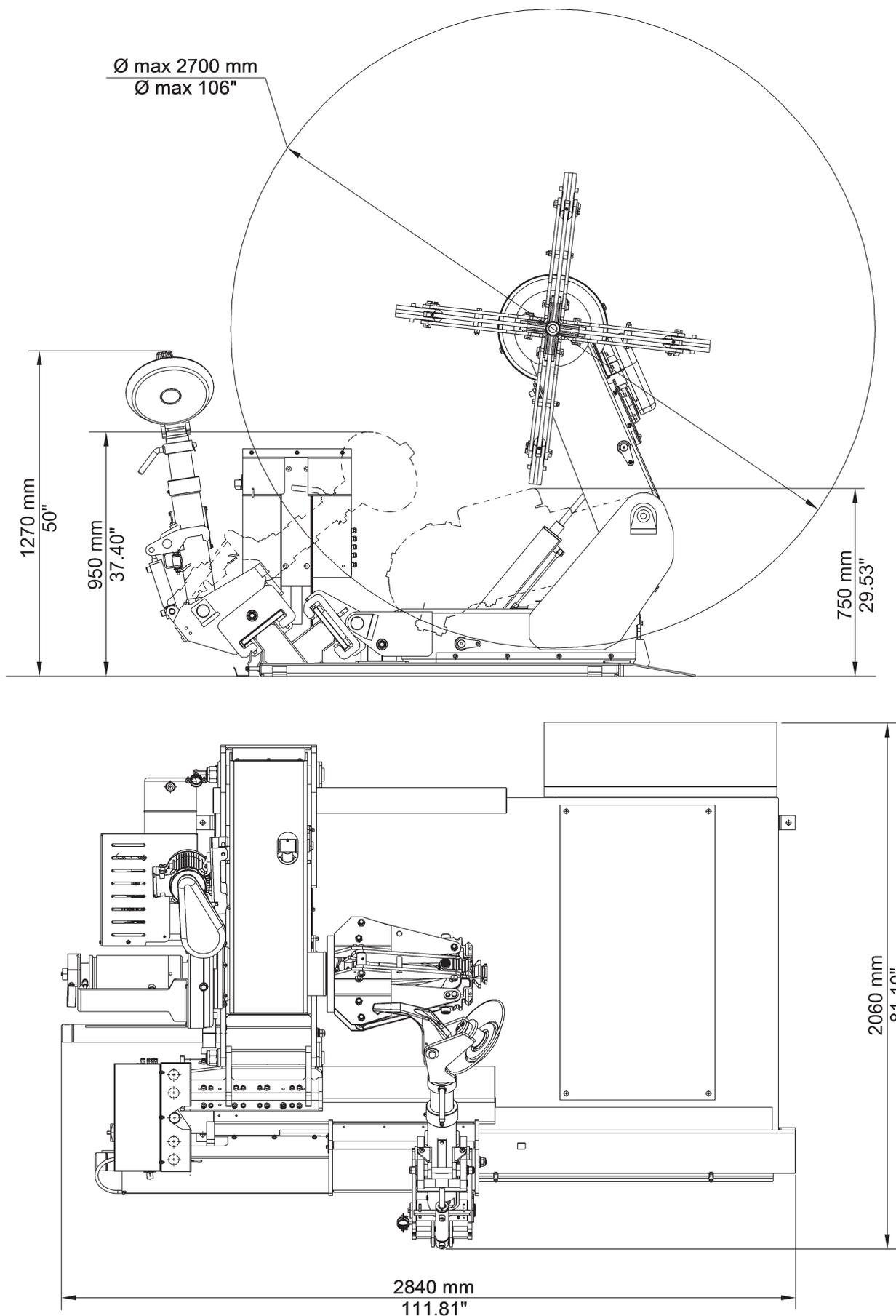
ROT.N4315.200327 - RAV.G9256.200433

Fig. 49



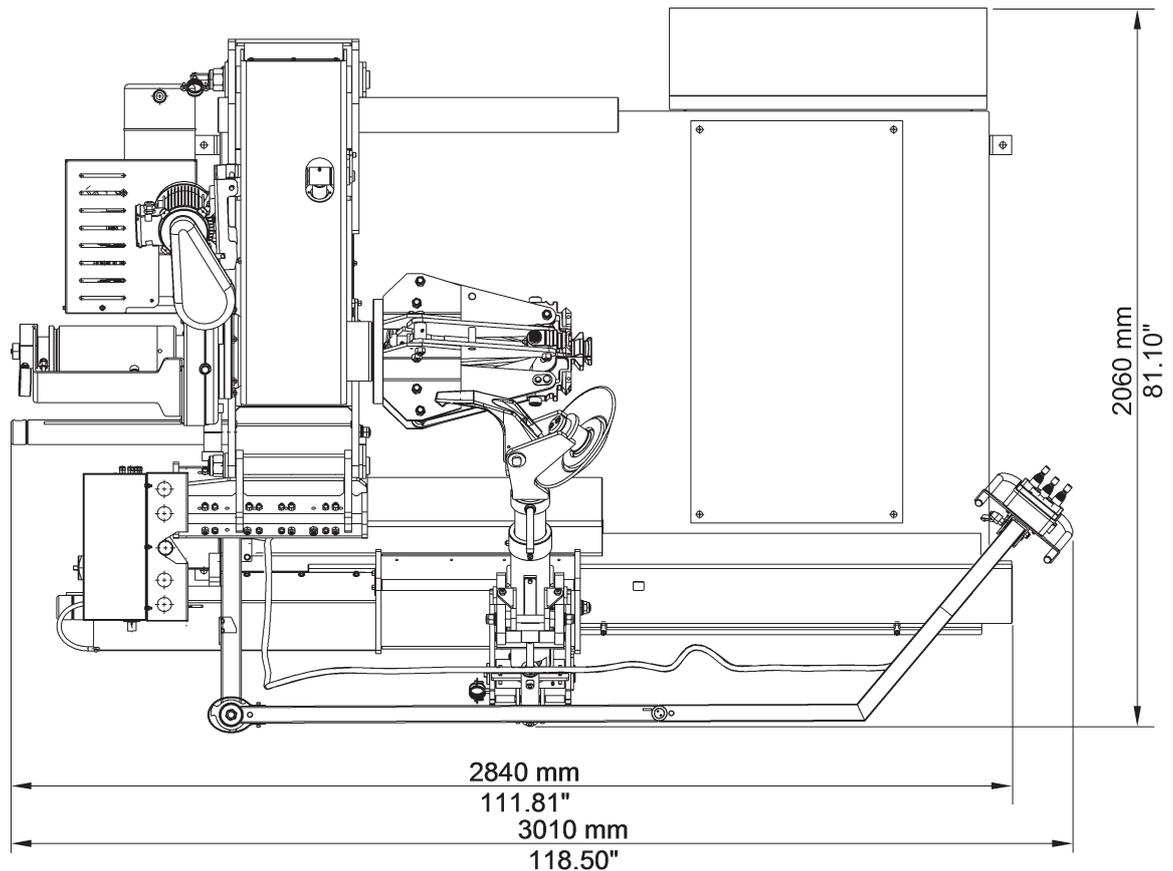
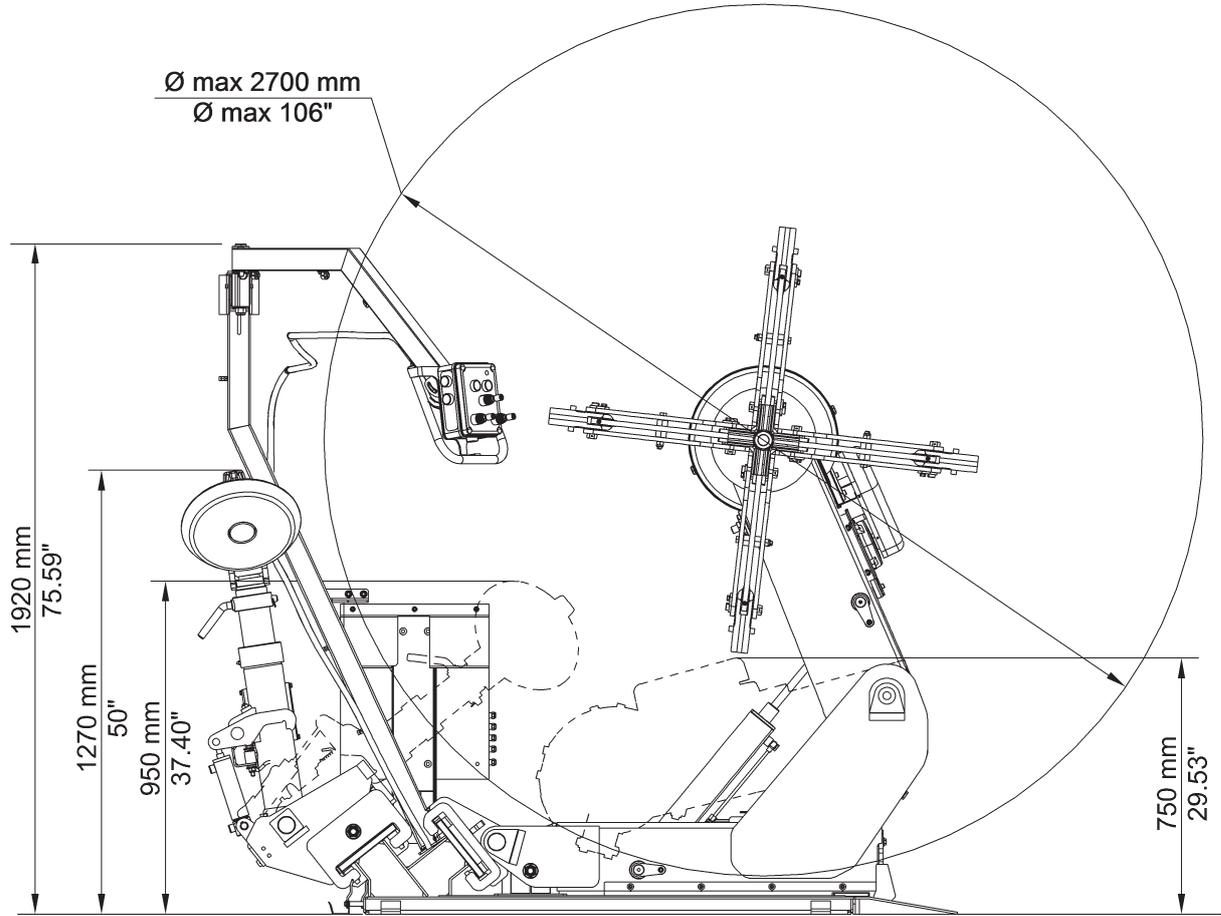
ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200310 - RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200358 -
SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334

Fig. 50



ROT.N6315.200341 - RAV.G0360.200426 - SPA.G0360.200396

Fig. 51



16.0 MISE DE CÔTÉ

En cas de mise de côté pour une longue période (6 ou plusieurs mois) il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et l'outil à cliquet. Pourvoir, en outre, à un contrôle sur le fonctionnement parfait de l'équipement.

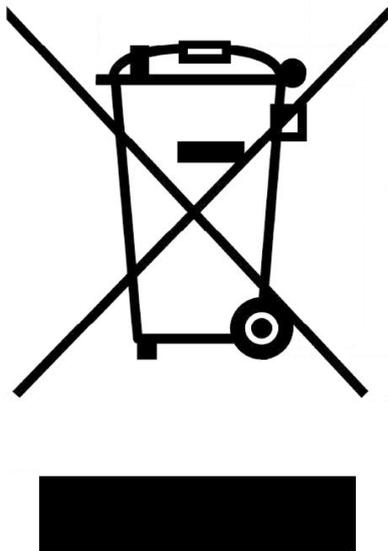
17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur le produit indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.

Fig. 52



18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.

La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

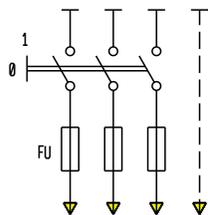


ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommager ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.

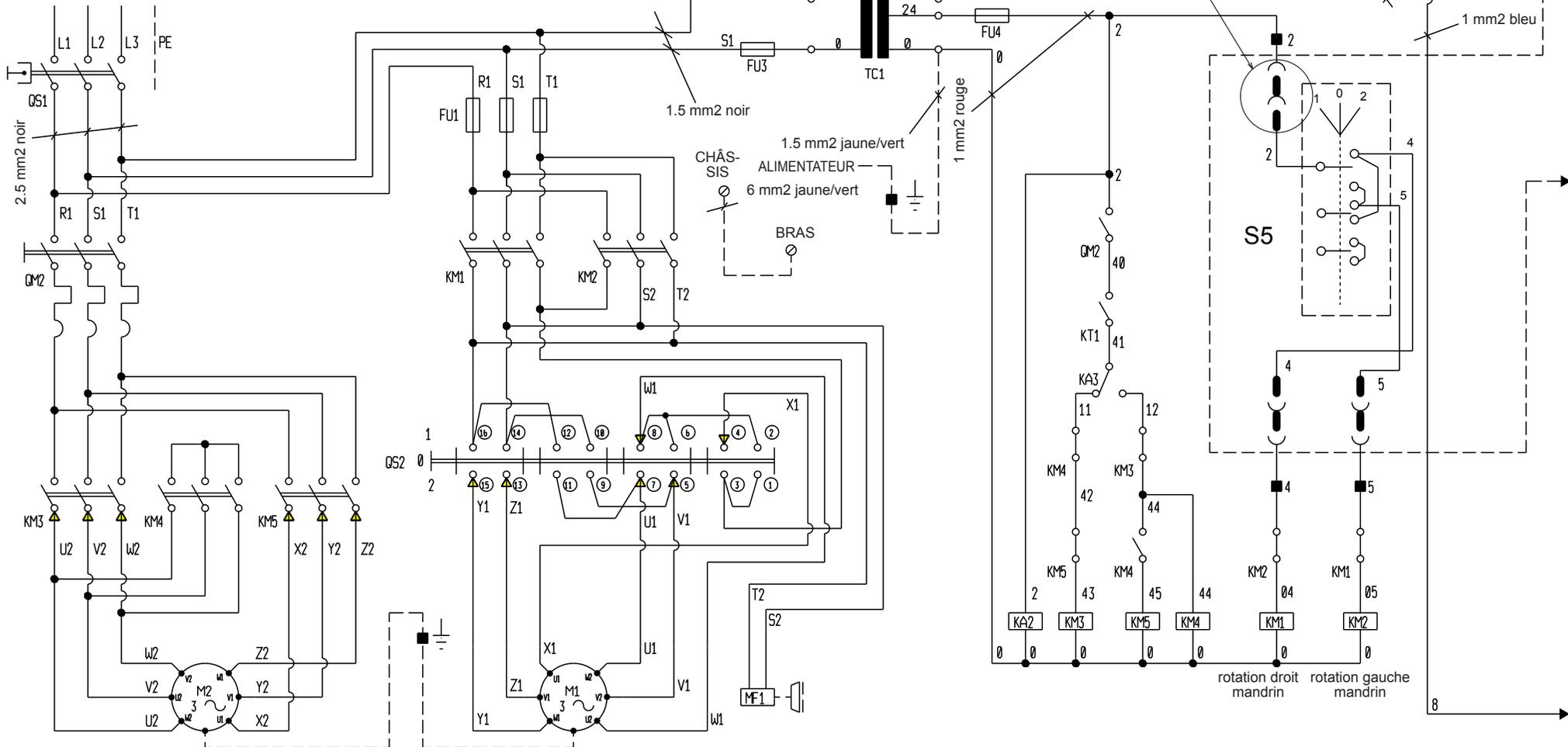
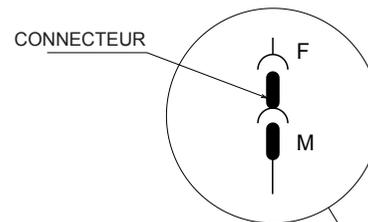


INSTALLATION PAR LE CLIENT

V	230	400
HZ	50	60
FU	16A aM	10A aM
	60	10A aM

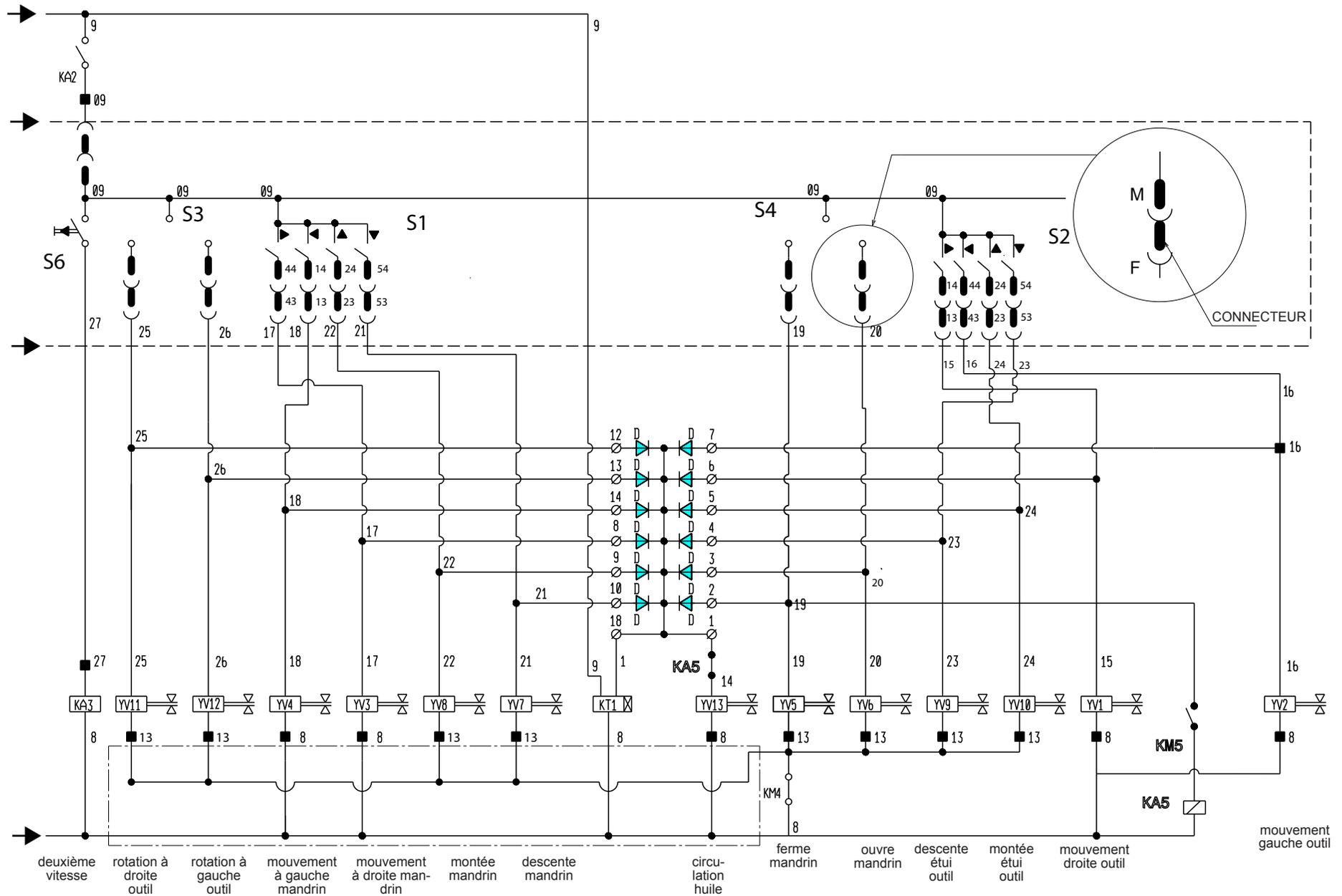
CÂBLE D' ALIMENTATION 3P + SOL x 2.5 mm2

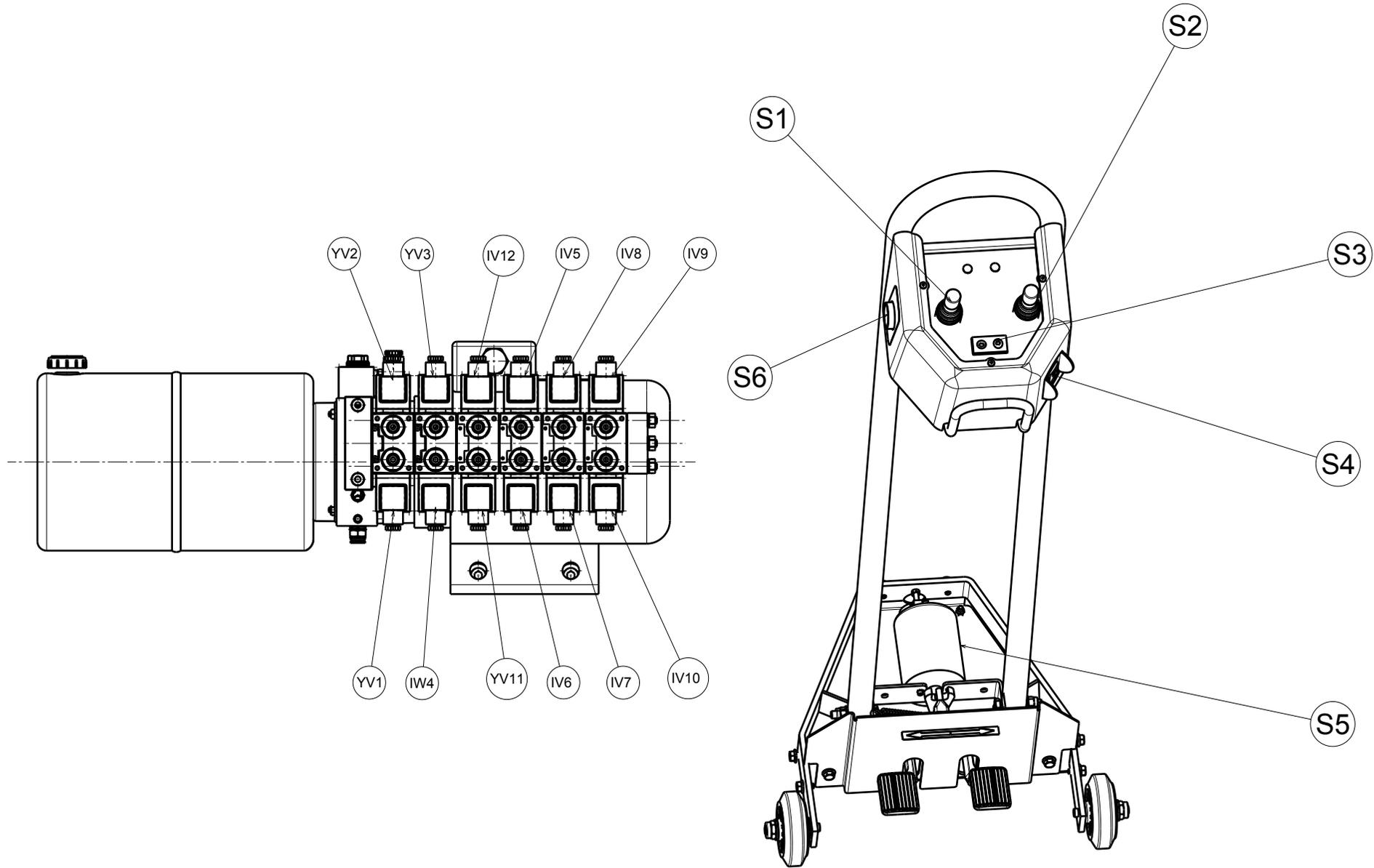
- BORNES QS2
- 16 = S/L2
 - 14 = R/L1
 - 3 = T/L3
 - 15 = V/T2
 - 13 = U/T1
 - 4 = W/T3
 - 7 = 2
 - 5 = 1
 - 8 = 3
- BORNES IRM
- 11 = T/L3
 - 7 = S/L2
 - 3 = R/L1
 - 12 = W
 - 8 = V
 - 2 = U



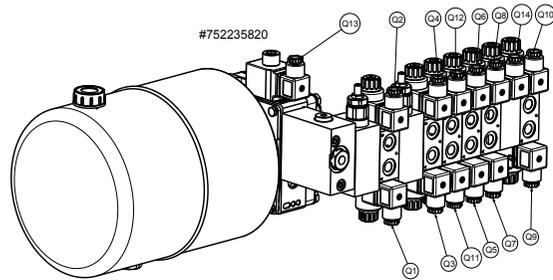
LISTE DE PIÈCES	
Table N°A - Rév. 0	752205782

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 1/5

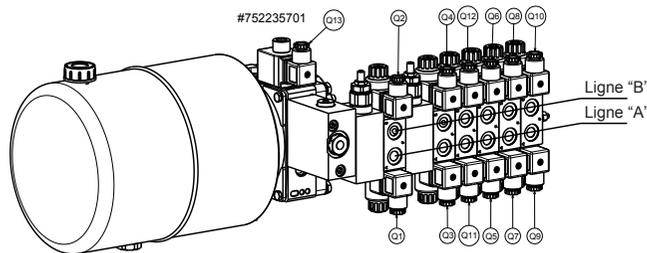
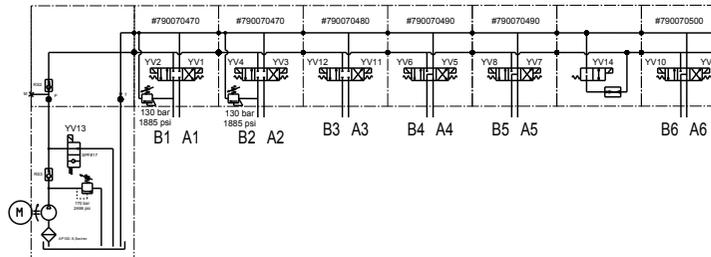




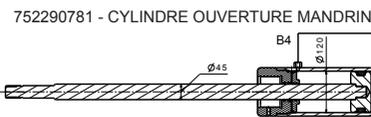
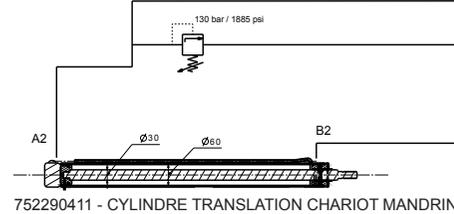
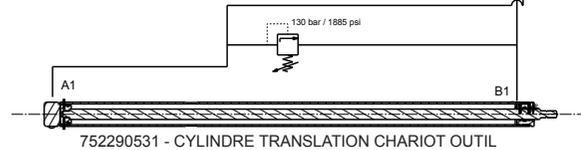
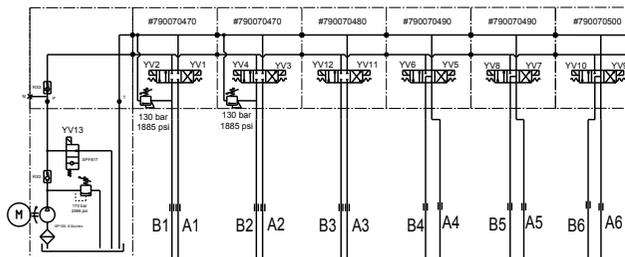
N°	Code	Description
	C	Condensateur électrolytique
	D	Diode 1N4007
	FU1	Fusible de protection de ligne
	FU3	Fusible de protection primaire
	FU4	Fusible de protection secondaire
	FU5	Fusible de protection secondaire
	KA2	Relais bloc commandes
	KA3	Relais contrôle deuxième vitesse
	KA5	Relais d'inhibition électrovanne de deuxième vitesse
	KM1	Contacteur rotation mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre
	KM2	Contacteur rotation mandrin dans le sens inverse des aiguilles d'une montre
	KM3	Contacteur contrôle première vitesse
	KM4/KM5	Contacteur contrôle deuxième vitesse
	KT1	Minuterie de commande du moteur distributeur
	MF1	Frein moteur mandrin
	S5	Commutateur commande rotation mandrin
	S2	Manipulateur commande chariot outil avant/arrière et haut/bas
	S1	Manipulateur commande haut/bas mandrin et mouvement à gauche/mouvement à droite mandrin
	M1	Moteur mandrin
	M2	Moteur distributeur
	QM2	Interrupteur magnétermique
	QS1	Interrupteur principal
	QS2	Commutateur de pôles
	S4	Poussoir ouvre/ferme mandrin
	S3	Poussoir commande rotation outils droite/gauche
	S6	Poussoir deuxième vitesse distributeur
	TC1	Transformateur commandes
	VC1	Pont redresseur
	YV1	Électrovanne mouvement à droite outil
	YV2	Électrovanne mouvement à gauche outil
	YV3	Électrovanne mouvement à droite mandrin
	YV4	Électrovanne mouvement à gauche mandrin
	YV5	Électrovanne ferme mandrin
	YV6	Électrovanne ouvre mandrin
	YV7	Électrovanne descente mandrin
	YV8	Électrovanne haut mandrin
	YV9	Électrovanne entre outil
	YV10	Électrovanne de sortie outil
	YV11	Électrovanne rotation Synodx
	YV12	Électrovanne rotation Synosx



DISTRIBUTEUR#752235820 COMMANDE BLUETOOTH

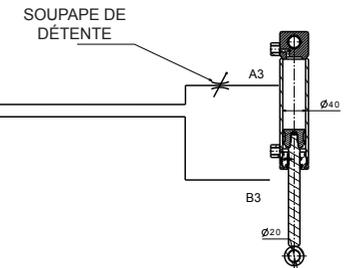


DISTRIBUTEUR#752235701 CONTRÔLE DU CÂBLE

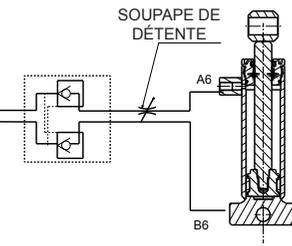


752216020 - BLOC MANDRIN SE

752290711 - CYLINDRE HAUT/BAS BRAS MANDRIN



752290243 - CYLINDRE LEVAGE/
VERROUILLAGE OUTIL



752290884 - ROTATION OUTIL



LISTE DE PIÈCES

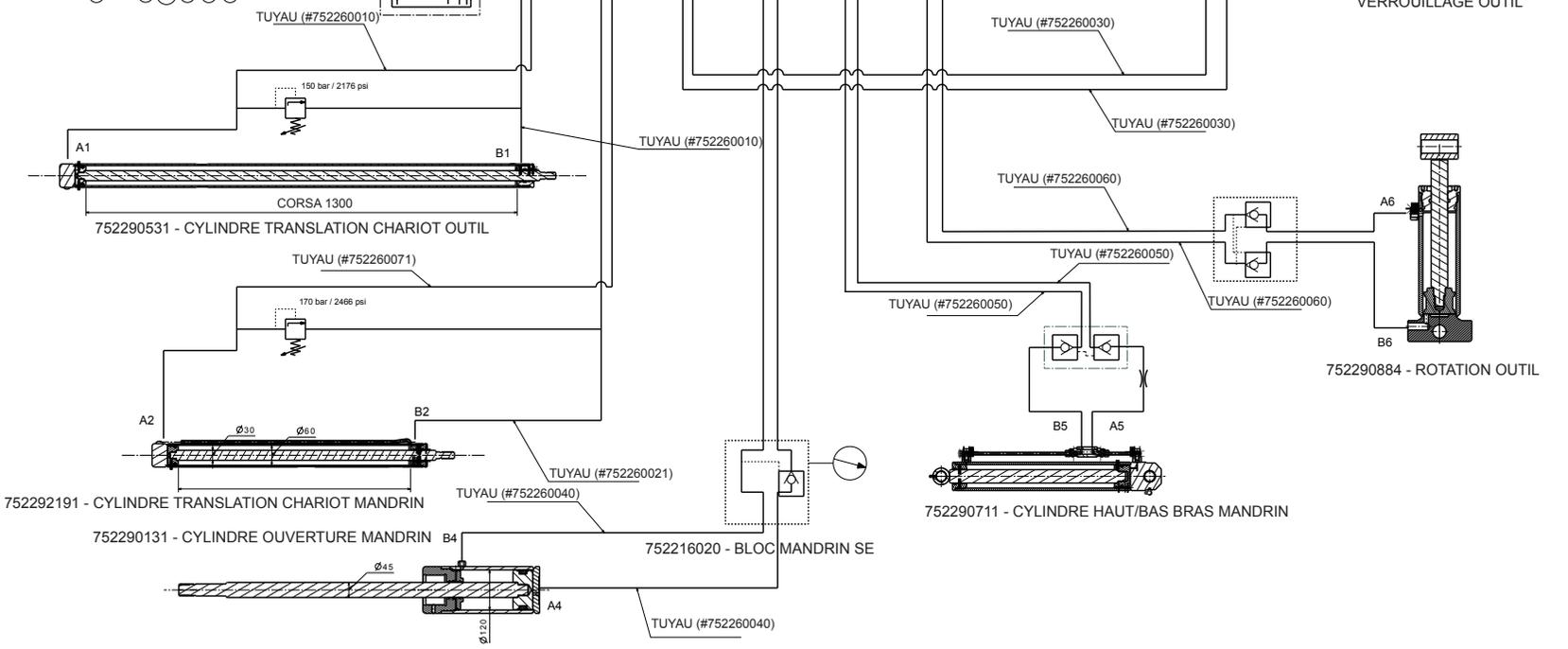
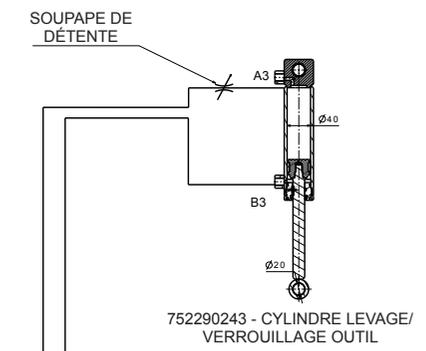
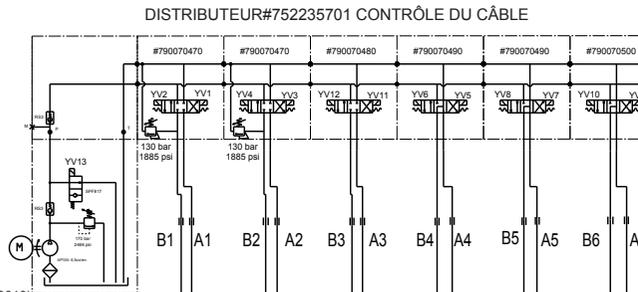
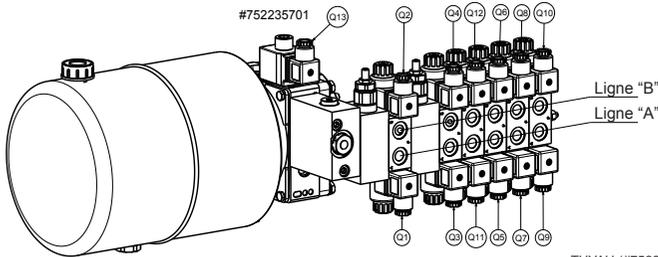
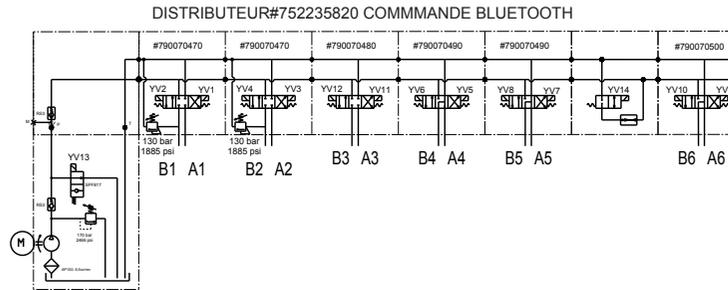
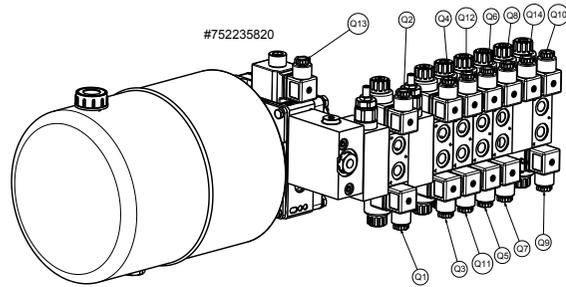
Table N°B - Rév. 0

752205052

SCHEMA OLÉOHYDRAULIQUE (POUR LES MODÈLES
ROT.N4315.201812 - ROT.N4315.200464 -
ROT.N4315.200327 - RAV.G9256.206244 -
RAV.G9256.200372 - RAV.G9256.200433)

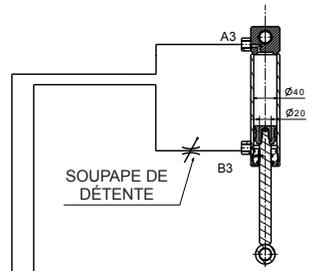
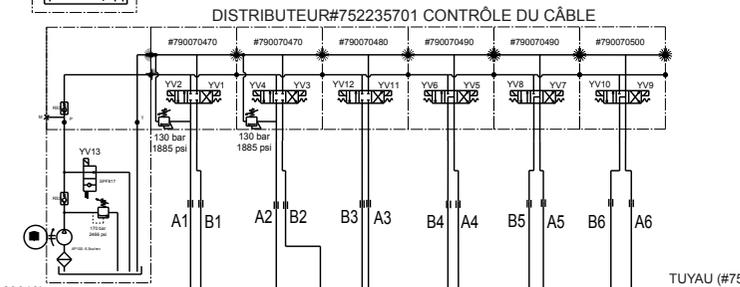
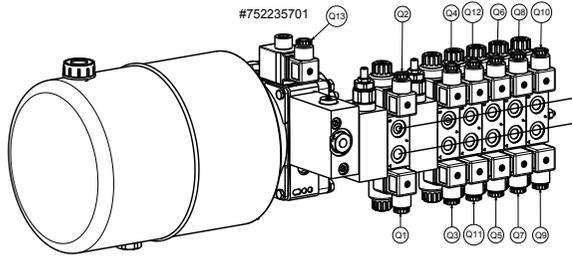
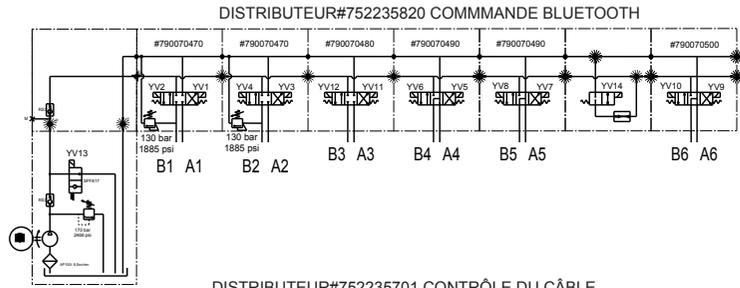
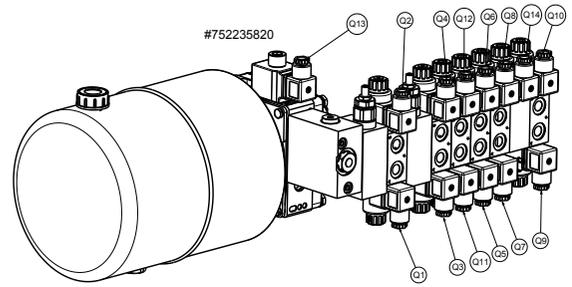
Page 61 de 65

DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV43 - NAV63 - G9256 -
G10360 - GG60360

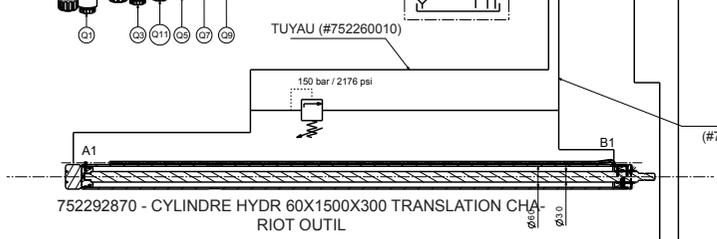


LISTE DE PIÈCES	
Table N°C - Rév. 0	752205012

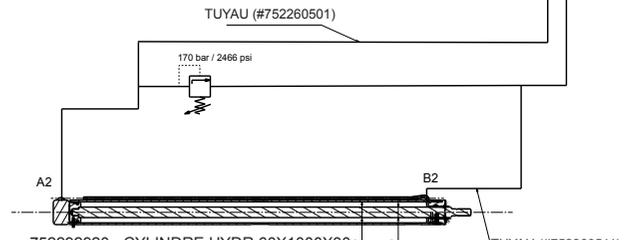
SCHÉMA OLÉOHYDRAULIQUE (POUR LES MODÈLES
 ROT.N6315.201836 - ROT.N6315.200341 -
 RAV.G0360.206237 - RAV.G0360.200426 -
 SPA.G0360.205919 - SPA.G0360.200334 -
 SPA.G0360.200396)



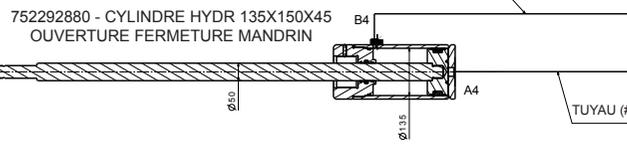
752290242 - CYLINDRE LEVAGE/
VERROUILLAGE OUTIL



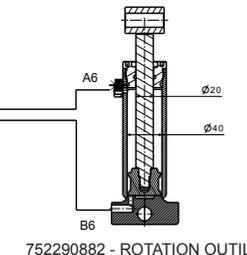
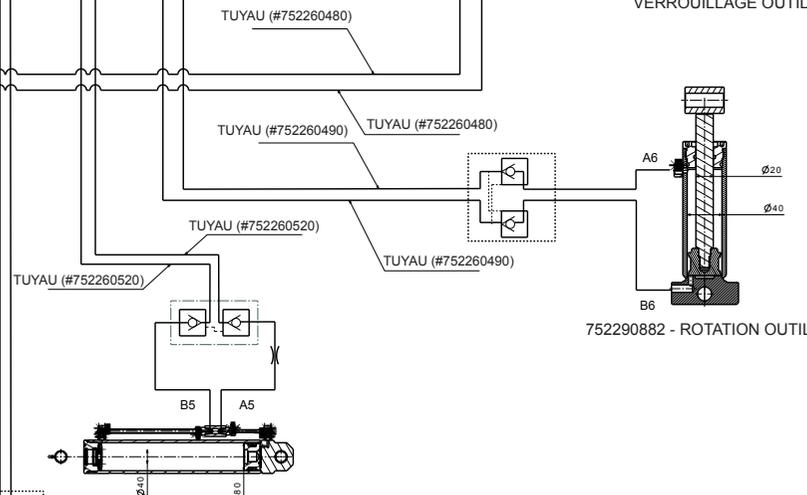
752292870 - CYLINDRE HYDR 60X1500X300
TRANSLATION CHARIOT OUTIL



752292920 - CYLINDRE HYDR 60X1000X30
TRANSLATION BRAS MANDRIN



752292880 - CYLINDRE HYDR 135X150X45
OUVERTURE FERMETURE MANDRIN



752290882 - ROTATION OUTIL



LISTE DE PIÈCES	
Table N°D - Rév. 0	752205121

SCHEMA OLÉOHYDRAULIQUE
(POUR LES MODÈLES ROT.N63 I5.200310 -
RAV.G0360.200358 - SPA.G0360.200334)

Page 63 de 65
DÉMONTÉ-PNEU SÉRIE
NAV43 - NAV63 - G9256 -
G10360 - GG60360

Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :
2006/42/CE Directive Machines
2014/30/EU Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;
**UNI EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception –
Appréciation du risque et réduction du risque ;**
**CEI EN 60204-1:2018 Sécurité des machines. Équipement électrique des machines.
Partie 1 : Règles générales**
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;
**UNI EN 17347:2001 Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage
des pneumatiques – Prescriptions de sécurité**
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
Authorised representative:
VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex CO9 2SY - United Kingdom
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;
BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;
BS EN 60204-1:2018 Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.
BS EN 61000-6-3:2007 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
+A1:2011 +AC:2012
BS EN 61000-6-2:2005 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
+AC:2005
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director